

# M.Kaouane : «L'arrêté d'appel à candidature pour la création de chaînes TV sera réétudié»



«L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié de nouveau, en concertation avec les acteurs concernés, pour qu'il réponde aux exigences du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien d'aujourd'hui», a indiqué M. Kaouane, dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de célébration du 55e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio nationales le 28 octobre 1962. P. 3

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



24° : ALGER  
23° : TAMANRASSET

Dimanche 29 octobre 2017 - 8 Safar 1439 - N° 1746 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

## ALGÉRIE-MALI

L'Algérie disponible à assister le Mali dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les régions du Nord P. 24

## ALGÉRIE-RUSSIE

Le ministre de l'Habitat évoque avec l'ambassadeur de Russie la coopération bilatérale dans le domaine de l'Habitat P. 24

## ALGÉRIE-BAHREIN

Messahel reçoit l'ambassadeur du Royaume de Bahrein en Algérie P. 24

## ALGÉRIE-BELGIQUE

M. Hadjar évoque à Bruxelles la possibilité de créer une conférence algéro-belge de l'Enseignement supérieur P. 24

## ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE

# 50 partis politiques s'apprêtent à entamer la campagne électorale



Une cinquantaine de partis politiques s'apprêtent à entamer, à partir d'aujourd'hui la campagne électorale en prévision des élections locales du 23 novembre, en lice pour remporter les 48 sièges des Assemblées populaires de wilayas (APW) et les 15,41 sièges des Assemblées populaires communales (APC) à travers le pays. Lors de ces échéances qui verront la participation de 51 partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants, le parti du Front de libération nationale (FLN) compte sur son déploiement géographique et sa base populaire pour conforter sa présence au sein des APC et APW. Il est l'unique parti à participer dans toutes les APC et APW. P. 4

## DROITS DE L'HOMME

Le premier rapport du CNDH devant le président de la République au début de l'année prochaine P. 3

## HABITAT

Convention entre promoteurs et agences immobilières pour la vente des logements P. 5

## PÊCHE:

Instauration d'un nouveau système de statistiques dès 2018 P. 6

## PÉTROLE:

Le prix du panier de l'Opep à plus de 56 dollars P. 5

## SANTÉ

### FATIGUE

Et si on rechargeait nos batteries P. 12-13

P. 12-13

## CULTURE

22<sup>E</sup> SILA : Le dialogue inter-confessionnel «préalable» à la cohabitation interreligieuse P. 17

P. 17

## FOOTBALL

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE/ESS : Hamar : «Gagner pour enrichir notre palmarès et amasser un bon pactole financier» P. 21

P. 21

## MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

► Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès

► Un terroriste se rend aux autorités militaires à Adrar P. 3

P. 3

## MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence-historique sur «La communication durant la guerre de Libération nationale»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1er Novembre 1954-2017), le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-his-

torique sur «La communication lors de la guerre de libération, exemple de la radio secrète». La rencontre sera animée par des professeurs universitaires, des historiens et se déroulera en présence de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.



## FORMATION PROFESSIONNELLE Mebarki à Sétif



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif.

## PALAIS DES EXPOSITIONS Portes ouvertes sur «L'école et le livre»

En marge de la 22e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA-2017), la ministre de l'Education nationale, M<sup>me</sup> Nouria Benghabrit, présidera ce matin à partir de 10h au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, l'ouverture des portes ouvertes sur «L'école et le livre».



## MERCREDI À LA SALLE AHMED-BEY Kamel El Guelmi et Cheb Fares en concert

À l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, l'ONCL organise mercredi 1er novembre à partir de 17h à la salle Ahmed Bey de Constantine, une soirée artistique animée par Kamel El Guelmi et Cheb Fares.



## LES 6 ET 7 NOVEMBRE À L'ESAA

### Formation sur : «La réalisation des inventaires de fin d'année»

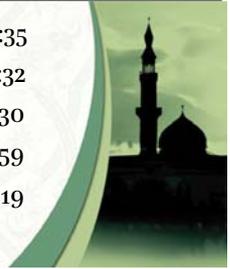
La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 06 et 07 novembre à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, une formation-action sous le thème: «Réaliser et réussir les inventaires de fin d'année». Les entreprises sont tenues d'effectuer des inventaires physiques de leurs biens à intervalles

réguliers ou tout au moins à la clôture de chaque exercice pour les stocks, créances, dettes, autres actifs circulants et les immobilisations. Les opérations d'inventaire physique sont effectuées en respect des obligations légales et/ou au regard des impératifs de gestion et selon des modalités assurant une fiabilité satisfaisante des résultats.

## Horaire des prières

Dimanche 6 Safar 1439

Fajr	05:35
Dohr	12:32
Asr	15:30
Maghreb	17:59
Isha	19:19



## CRASC D'ORAN Conférence nationale des universités

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Tahar Hadjar, présidera ce matin à partir de 8h au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des universités.



## CULTURE Mihoubi demain à Médéa



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera demain lundi 30 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa.

## Météo



	Max	Min
Alger	23°	11°
Oran	24°	12°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	23°	12°
Tamanrasset	27°	11°

## STAND ANEP-SILA Vente-dédicace d'Abdelkader Guerine et Slimane Saâdoune

À l'occasion du 22e Salon international du livre SILA-2017, les éditions ANEP organise cet après-midi à partir de 14h30, une séance vente-dédicace avec Abdelkader de Guerine qui signera à cette occasion son roman «Le bédouin d'Isabelle» et Slimane Saâdoune qui présentera son roman «Le retour d'Ibn Toumert».

## MASCARA Ouverture d'une unité de chimiothérapie à l'hôpital de Mohammadia

Une unité de chimiothérapie au profit des cancéreux a été ouverte hier à l'hôpital Dahou-Dahaoui de Mohammadia (Mascara). Cette dernière compte six lits est une unité de traitement du cancer pour atténuer la tension relevée sur l'hôpital "Issaad-Khaled" de Mascara. Deux oncologues de l'hôpital de Sig et de Tighennif sont désignés pour renforcer cette unité en plus d'un généraliste de l'hôpital de Mohammadia formé en oncologie pour prendre en charge les malades des communes de El Ghomri, Sedjra, Mactaa Douz, Sidi Abdelmoumen, Fraguig, Mohammadia et Bouhenni. Par ailleurs, une annexe administrative communale a été ouverte au nouveau pôle urbain de Mohammadia, en plus d'une salle de soins réalisés par des entrepreneurs privés pour servir 6.000 habitants.

## CHU DE SIDI BEL-ABBÈS 1<sup>res</sup> journées de formation en anesthésie locorégionale

Le Centre hospitalo-universitaire Hassani de Sidi Bel Abbès, organise à partir d'aujourd'hui et durant trois jours, les 1ères journées de formation en anesthésie locorégionale.

## CE MATIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Conférence internationale sur le Génie électrique- ICEE'2017

Après quatre éditions réussites, le Laboratoire de recherche en signaux et système de l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de l'université de Boumerdès, organise du 29 au 31 octobre, la 5ème Conférence internationale sur le génie électrique-ICEE'2017. L'ouverture de la conférence aura lieu à la salle de conférences de l'Université, ce matin à partir de 8h. La suite de l'événement sera organisée à la salle de conférence de l'IGEE. L'ICEE'2017 a pour but de promouvoir la recherche dans le génie électrique et électronique. Elle constitue une opportunité pour les chercheurs d'échanger leurs expériences et de présenter les résultats de leurs recherches dans les domaines de génie électrique théorique, expérimental et appliqué, répondant aux thématiques suivantes : Génie énergétique, Télécommunication et traitement du signal, génie informatique et applications et génie des systèmes de contrôle.



## FI ESSAMIM Les risques de l'utilisation d'internet sur les enfants en débat

L'émission radio hebdomadaire «Fi Essamim», animée tous les dimanches par des cadres de la Sûreté nationale, abordera cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1 «Les risques de l'utilisation d'internet sur les enfants».



## OPÉRA D'ALGER Karima Nayt en spectacle



Sous le patronage du ministère de la Culture, l'artiste, chanteuse et danseuse, Karima Nayt, animera une soirée artistique ce soir à partir de 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

## CÉLÉBRATION DU 55<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ SUR LA TÉLÉVISION ET LA RADIO L'hommage du ministre de la communication

Le 55e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio le 28 octobre 1962 a été célébré, hier à Alger, en présence du ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

M. Kaouane a rendu hommage, au siège de la Télévision et la Radio nationales, aux martyrs de la révolution, rappelant le message du président de la République, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, qui est, a-t-il souligné, «une feuille de route», notamment dans son aspect de la défense de «la réputation et des intérêts» du pays.

Il a appelé les journalistes de la télévision et de la radio à être «au diapason des défis de l'heure», pour contribuer au «progrès et la construction» de l'Algérie. S'agissant de la couverture des élections locales, M. Kaouane s'est dit «satisfait» de la «bonne» préparation tech-

nique et professionnelle des médias publics à l'occasion de cet «important rendez-vous» de la vie nationale pour assurer leur mission de service public avec «professionnalisme».

Interrogé sur «l'exclusion» de la chaîne III et Canal Algérie de l'expression directe des candidats comme ça se faisait précédemment, M. Kaouane a indiqué que «ce n'es pas une exclusion, mais il s'agit juste de l'aspect expression directe, pour être en conformité avec la loi, puisque c'est les deux langues nationales et officielles qui sont utilisées dans le cadre de l'expression directe».

Il a expliqué que la Chaîne

III et Canal Algérie pouvaient diffuser dans ces deux langues l'expression directe, précisant qu'il y avait tous les autres segments pour contribuer à la campagne électorale, notamment les différentes émissions, les reportages et les couvertures.

Interpelé par un journaliste de la Radio nationale sur le «blocage» de l'évolution de carrière dans leur entreprise, M. Kaouane a appelé au «dialogue et la



concertation» entre les différentes parties, ajoutant : «Adressez moi toutes les correspondances nécessaires.

Il faut que je connaisse l'information, nous étudions cette question avec sérieux avec toutes les parties concernées».

### AUDIOVISUEL:

## Kaouane : «L'arrêté d'appel à candidature pour la création de chaînes TV sera réétudié»

L'arrêté relatif à l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévisions thématiques sera réétudié avec les acteurs concernés pour qu'il réponde aux «exigences» du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien, a annoncé hier à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

«L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié de nouveau, en concertation avec les acteurs concernés, pour qu'il réponde aux exigences du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien d'aujourd'hui», a indiqué M.

Kaouane, dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de

célébration du 55ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio nationales le 28 octobre 1962.

L'arrêté en question portant lancement de l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques a été publié au *Journal officiel*.

L'arrêté a été lancé pour l'attribution de 7 autorisations pour la création de 7 services de diffusion télévisuelle, aux thématiques liées aux actualités politiques, économiques, sociales (programmes composés d'informations, reportages, analyses et commentaires, débats et conférences), culture, jeunesse, art culinaire, découvertes, séries

et divertissements, sports. Il a expliqué que l'arrêté, «tel qu'il a été émis, ne répond pas aux ambitions et aux avancées déjà accomplies par les médias audiovisuels algériens», ajoutant que «nous sommes une même famille, nous sommes à leur écoute.

Nous avons pris en considération leurs avis, et nous allons réétudier ce dossier pour qu'il soit en phase avec le progrès fulgurant dans les domaines audiovisuel et des technologies».

«En réponse aux sollicitations et aux remarques de la grande famille de l'audiovisuel algérien, l'arrêté d'appel à candidature sera revu puisque nous avons pris en compte leurs formulations», a-t-il assuré.

## SELON LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME Fafa BENZERROUKI SID LAKHDAR

## Le premier rapport du CNDH devant le président de la République au début de l'année prochaine

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki Sid Lakhdar, a indiqué, hier à Alger, que le premier rapport annuel sera soumis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et à toutes les parties concernées au début de l'année 2018.

«Le rapport annuel du CNDH sur l'état des Droits de l'Homme en Algérie sera rendu public en janvier ou février 2018 et sera soumis, en vertu de la constitution, au président de la République, au Parlement et au Premier ministre», a déclaré à l'APS Mme Fafa Benzerrouki Sid Lakhdar en marge d'une cérémonie d'hommage à la moudjahidat et membre du Conseil de la Nation Leila Tayeb et au président de l'Association «Mechaal Echahid, Mohamed

abbad. Les six commissions permanentes du CNDH, installé au mois de mars 2017, s'attèlent chacune dans son domaine à l'élaboration de leurs rapports et l'opération se déroule en «toute transparence», a-t-elle affirmé.

Il s'agit de la commissions des affaires juridiques, la commission des droits politiques et civiles, la commission de l'enfant et de la femme, la commission des droits sociaux et économiques, la commission de la société civile et la commission de la médiation.

Le CNDH institué en application des dispositions de la Constitution amendée de février 2016, constitue un trait d'union entre la société civile et le gouvernement, a indiqué Fafa Benzerrouki Sid Lakhdar, ajoutant que les doléances parvenues au Conseil sont transmises aux

secteurs concernés. Le CNDH a pour missions la surveillance, l'alerte précoce et l'évaluation" en matière des droits de l'homme ainsi que l'enquête sur d'éventuelles violations des droits de l'homme et leur signalement aux autorités compétentes. Il formule des propositions et des solutions.

Le Conseil effectue également des visites d'inspection inopinées aux différents établissements de détention et ceux destinés aux personnes aux besoins spécifiques.

Il assure dans le cadre de ses missions la médiation afin d'améliorer la relation entre les Administrations publiques et le citoyen.

Outre le rapport annuel adressé au président de la République, le CNDH contribue aussi à l'élaboration de rapports présentés périodi-

quement par l'Algérie devant les mécanismes et instances des Nations Unies et institutions régionales. Le CNDH qui remplace l'Observatoire national des Droits de l'Homme et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDHD), est composé de 38 membres dont quatre (4) sont choisis par le président de la République, deux (2) par le président du Conseil de la Nation et deux (2) par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le reste des membres sont choisis parmi les représentants de la société civile, du mouvement associatif, des organisations professionnelles et syndicales, pour leurs compétence et intégrité et leurs expériences en matière de droits de l'Homme.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès



Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté vendredi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a arrêté, le 27 octobre 2017, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès/1re RM», a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et de la Gendarmerie nationale (GN) «ont arrêté, à In Salah/6e RM, deux contrebandiers et saisi un camion chargé de 45 moteurs de différents types de véhicules, tandis que des éléments de la GN en coordination avec les services de la Sûreté nationale ont intercepté à Tlemcen/2e RM et Bechar/3e RM, deux narcotrafiants en possession de 23 kilogrammes de kif traité», a ajouté le communiqué du MDN.

De même, «12.322 unités de produits pyrotechniques ont été saisies à Sétif/5e RM et 52.800 boîtes de cigarettes à El-Oued/4e RM».

Par ailleurs, des éléments de Gardes-côtes «ont mis en échec à Boumerdès, Oran, Mostaganem et Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 72 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 11 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Bécharr et Tindouf/3e RM».

## Un terroriste se rend aux autorités militaires à Adrar (MDN)

Un terroriste s'est rendu hier aux autorités militaires d'Adrar, grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), le terroriste dénommé, T. Mohammed, s'est rendu, aujourd'hui le 28 octobre 2017, aux autorités militaires d'Adrar (3e Région militaire)», précise la même source.

«Ledit terroriste avait en sa possession (1) pistolet semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions». «Ce résultats réitérent l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale dans l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité du pays», conclut le communiqué.

## Mobilisation de 80 salles publiques au niveau de la wilaya d'Alger pour la campagne électorale

La wilaya d'Alger a réservé 80 salles pour les meetings populaires qui seront animés par 25 formations politiques (22 partis et 3 listes indépendantes) participant aux élections locales du 23 novembre prochain, a indiqué le président de la permanence de la Haute Instance Indépendante de surveillance des élections (HIISE) à Alger, Idir Hassaine.

Intervenant lors du tirage au sort pour la désignation des salles et espaces de meetings populaires au profit des candidats participant aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au niveau d'Alger, M. Hassaine a fait état de la mobilisation de 80 salles pour permettre aux 25 formations politiques en lice pour les élections du 23 novembre de tenir leurs rassemblements et présenter leur programmes aux citoyens entre le 29 octobre et le 19 novembre prochain.

Pour sa part, M. Nadir Khatir, membre de la Permanence de la HIISE à Alger, a indiqué que «certaines communes possèdent plusieurs salles à l'image de Cheraga (5 salles)», ajoutant que «5 formations politiques peuvent ainsi organiser des meetings dans la même commune et en même temps».

Concernant les sièges (APC et APW) à pourvoir dans la wilaya d'Alger, le directeur de l'Administration locale, des élections et des élus, Ahmed Bouahmed, a fait état de «1.499 sièges pour les APC et 55 pour l'APW» soit un total de 1.254 sièges.

Les 1199 sièges sont répartis sur les 57 APC de la wilaya d'Alger, dont cinq communes comptant 33 sièges, 17 communes comptant 23 sièges, 30 collectivités locales avec 19 sièges, puis 4 communes avec 15 sièges et une seule commune qui compte 13 sièges, a précisé la même source, qui a relevé que la répartition du nombre de sièges était soumise au nombre d'habitants de chaque collectivité locale.

L'APW d'Alger compte quant à elle 55 sièges.

Le même responsable a fait état de l'ouverture de 5130 bureaux de vote répartis sur 644 centres électoraux au titre du rendez vous du 23 novembre.

Tirage au sort pour l'affectation des tranches horaires sur les ondes de la Radio El-Bahdja Le président de la permanence de la HIISE d'Alger, Idir Hassaine, a indiqué que des tranches horaires avaient été affectées sur les ondes de la Radio locale «El-Bahdja» par tirage au sort aux partis et listes indépendantes en lice au titre de la campagne électorale, pour leur permettre de présenter leur programmes électoraux.

Pour sa part, le coordinateur des élections au niveau de la Radio El Bahdja, Khaled Hafsi, a précisé dans ce sens que des émissions radio (52 min chacune) seront consacrées aux 15 formations politiques participant aux élections des membres de l'APW pour exposer les grands axes de leurs programmes politiques.

Concernant les élections des APC, 25 formations politiques bénéficieront d'émissions radio (120 min chacune), pour faire connaître leurs programmes (deux formations par jour) et présenter, durant 5 minutes, le portrait d'une candidate.

## ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE : Les principales dispositions prévues par la loi concernant le déroulement de la campagne électorale

**La campagne électorale des élections locales du 23 novembre débutera aujourd'hui et la loi relative au régime électoral a bien encadré le déroulement de cette campagne et le mode de son financement.**

Ainsi, la loi dans son article 173 précise que la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin, alors que l'article 174 stipule que nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue à l'article précédent.

Selon la même loi organique, adoptée en 2016 dans le sillage de la révision constitutionnelle, l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite.

Durant la campagne électorale, souligne l'article 176, les candidats, au titre de partis politiques, «sont tenus de respecter leur programme partisan et, pour les candidats au titre d'indépendants, sont tenus de respecter leur programme électoral».

En tout état de cause, les candidats sont tenus de respecter les dispositions de la Constitution.

Tout candidat aux élections locales, législatives ou présidentielles dispose, pour présenter son programme aux électeurs, d'un accès équitable aux médias audiovisuels nationaux autorisés à exercer en application de la législation et de la réglementation en vigueur et la durée des émissions accordées est égale pour chacun des candidats aux élections présidentielles, affirme le texte de loi dans son article 177, précisant que pour les élections locales et législatives, elle varie en fonction de l'importance respective du nombre de candidats présentés par un parti ou groupe de partis politiques.

Selon l'article 178 de la même loi, les médias audiovisuels nationaux autorisés à exercer en application de la législation et de la réglementation en vigueur, participant à la couverture de la campagne électo-



rale, sont tenus de garantir la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats.

L'autorité de régulation de l'audiovisuel assure le respect des dispositions du présent article, assure le même article.

Concernant les rassemblements et réunions publiques électorales, la loi indique qu'ils sont organisés conformément aux dispositions de la loi relative aux réunions et manifestations publiques.

L'article 180 stipule que l'utilisation d'un procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de la campagne électorale, est interdite, alors que l'article 181 indique que la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats, moins de soixante-douze (72) heures à l'échelle nationale, et cinq (5) jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin, sont interdites.

Des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales, énonce l'article 182, qui stipule également que toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite, alors que l'article 183 stipule que l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale privée ou publique, institution ou organisme

public est interdite, sauf dispositions législatives expresses contraires.

Selon la même loi, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance à des fins de propagande électorale, est interdite.

Pour assurer un bon déroulement de la campagne électorale, la loi énonce que tout candidat doit s'interdire tous geste, attitude, action ou autre comportement déloyal, injurieux, déshonorant, illégal ou immoral et veiller au bon déroulement de la campagne électorale et stipule également que l'usage malveillant des attributs de l'Etat, est interdit.

Au chapitre du financement de la campagne, la même loi stipule dans son article 190 que les campagnes électorales sont financées au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'aide éventuelle de l'Etat accordée équitablement, des revenus du candidat.

Dans son article 191, la loi stipule qu'il est interdit à tout candidat à une élection à un mandat national ou local, de recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère.

## Une cinquantaine de partis politiques s'apprêtent à entamer la campagne électorale

Une cinquantaine de partis politiques s'apprêtent à entamer, dès aujourd'hui, la campagne électorale en prévision des élections locales du 23 novembre, en lice pour remporter les 48 sièges des Assemblées populaires de wilayas (APW) et les 1541 sièges des Assemblées populaires communales (APC) à travers le pays.

Lors de ces échéances qui verront la participation de 51 partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants, le parti du Front de libération nationale (FLN) compte sur son déploiement géographique et sa base populaire pour conforter sa présence au sein des APC et APW.

Il est l'unique parti à participer dans toutes les APC et APW.

Pour les APC, le nombre des listes du parti a augmenté de 5 communes par rapport aux élections locales de 2012.

Le Rassemblement national démocratique (RND) constitue le concurrent le plus fort du FLN concernant les sièges des APW à travers le territoire national vu qu'il participera avec 48 listes pour les APW et 1521 listes pour les APC.

Suite à l'examen des listes du Rassemblement déposées auprès des services de wilayas compétents, 549 candidatures ont été rejetées dont 51 recours de candidats jugés recevables par la justice.

Quant au Mouvement populaire algérien (MPA), il présentera 850 listes électorales dans 46 wilayas.

Le premier responsable du parti, Amara Benyounes, qui n'a pas donné de détails sur le nombre d'APC dans lesquelles il est candidat, s'est contenté de souligner que le

but de sa formation politique lors des prochaines échéances était de «conserver la 3ème place» obtenue lors des dernières législatives.

De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a décidé de se présenter avec 366 listes dans 29 wilayas, dont 18 listes pour les APW et 348 pour les APC.

Le parti explique le recul en nombre de sa participation par «les dispositions de la loi organique portant régime électoral».

Pour sa part le Mouvement de la société pour la paix (MSP), participera aux prochaines élections locales avec 720 listes pour les APC, soit 47% des communes, et avec 47 listes pour les APW, dont 5 listes avec signatures, a affirmé le président du parti qui a relevé que 30% des candidats en lice étaient des jeunes.

Le Parti des travailleurs (PT), participera à ce rendez-vous électoral avec 520 listes composées «de compétences scientifiques, militantes et politiques» pour défendre «les acquis remportés» dans divers domaines et mettre en avant les défis que ces assemblées doivent relever pour contribuer à la réalisation du développement local dans le cadre d'une gestion «juste et démocratique».

L'Union «Ennahda-Adala-Binaa» participera à cette échéance au niveau de 25 APW et 240 APC y compris à Alger où elle compte 28 candidats au niveau des APC et APW, tandis que le mouvement El Islah, participera aux élections locales dans 22 wilayas, ainsi il a présenté près de 100 listes de candidature pour les APC et 16 pour les APW.

L'Alliance nationale républicaine (ANR), a annoncé qu'elle serait en lice pour les prochaines élections locales au niveau de 22 APW et 151 APC, ainsi le nombre de candidats du parti est de 1.204 au sein des APW et de 3.609 candidats au sein des APC, constitués de 45 % de femmes.

Le parti avait inclus deux femmes têtes de listes pour les APW dans les wilayas de Sétif et Constantine.

Ce rendez-vous électoral verra également, la participation pour la première fois du parti Talaie El Houriat, présidé par Ali Benflis, depuis son accréditation en septembre 2015.

L'annonce de la participation aux élections a été faite à l'occasion de la 4ème session du Comité central du parti.

Pour ce qui est du nombre de candidats ayant postulé pour ce rendez-vous électoral, le chiffre a atteint 165.000 candidats pour les APC repartis sur 9.575 listes électorales et 16.600 candidats pour les APW, repartis sur 621 listes.

Sur l'ensemble des candidats en lice pour les APC, 51,5 % sont âgés de moins de 40 ans, 4,5% âgés de plus de 60 ans, 25% ont un niveau universitaire, 59% ont un niveau secondaire et 16% ont un niveau primaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18% . Pour les APW, 48% des candidats en lice ont moins de 40 ans, 4,8% ont plus de 60 ans et 28% sont des femmes.

En matière de formation des postulants, 34,5% ont un niveau universitaire, 52,5% ont un niveau secondaire et 13% ont un niveau primaire.

## HABITAT

# Convention entre promoteurs et agences immobilières pour la vente des logements

L'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (ONPI) et la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI) ont signé hier à Alger une convention-cadre portant sur le renforcement de la collaboration entre les deux parties pour la commercialisation des logements réalisés dans le cadre de la promotion immobilière.

En vertu de cet accord, les agences immobilières prendront en charge l'aspect commercial de la promotion immobilière, permettant aux promoteurs de se consacrer au volet technique de la réalisation, a expliqué le président de la FNAI, Abdelhakim Aouidat, lors de la cérémonie de la signature tenue en marge de la 4ème édition des Journées de sensibilisation immobilière (JSI), organisée par cette fédération et le portail internet des annonces immobilières Lkeria.com.

Selon lui, la tâche de la commercialisation est désormais confiée à des professionnels qui mettront leur expérience et savoir-faire au profit des promoteurs.

Cet accord concerne, dans une première phase, les promoteurs et agences immobilières de la wilaya d'Alger avant d'être étendu prochainement à d'autres régions du pays, a précisé M. Aouidat.

La 4ème édition des JSI a été consacrée au sujet de la gestion immobilière et locative, dans un contexte marqué par une méconnaissance du citoyen concernant les responsabilités liées à



la copropriété et à la gestion des parties communes, selon les organisateurs.

A ce propos, les agents immobiliers ont insisté sur l'importance de la gestion immobilière qui contribue «sensiblement» à la mise en valeur du bien immobilier et constitue un facteur de calcul du prix de vente.

«La culture du vivre-ensemble existait en Algérie jusqu'aux années 80 lorsque la crise du logement s'était installée», a estimé le responsable du site Lkeria.com, Lotfi Ramdani.

Sur ce point, il a considéré que même si les textes réglementaires encadrant actuellement la copropriété nécessitent une adaptation, elles peuvent assurer, toutefois, une bonne gestion si la loi était appliquée dans toute sa rigueur.

De son côté, le président de l'ONPI, Mâamar Boumdal, a rappelé que la loi de la promotion immobilière 11-

04 oblige le promoteur à gérer les logements réalisés et livrés à ses clients pendant une période de deux ans.

Il a, cependant, affirmé que cette obligation est souvent confrontée aux problèmes du non-paiement des charges par les résidents, ainsi qu'au manque de la main d'œuvre qualifiée pouvant assurer la maintenance et l'entretien du bien immobilier.

L'administrateur de biens, Mohamed Zeghliche a souligné, quant à lui, l'importance du potentiel immobilier en Algérie et, par ricochet, la nécessité de valoriser les métiers relatifs à la gestion immobilière.

Dans ce sens, il a relevé que l'Algérie compte un (1) milliard de mètres carrés de bâtis contre une centaine d'administrateurs agréés par le ministère de l'Habitat, dont le tiers seulement exerce ce métier, et ce, faute de formation pour les accompagner.

## PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à plus de 56 dollars



Le prix du panier du pétrole des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 56,45 dollars le baril jeudi, a indiqué l'OPEP sur son site web. Cela représente une hausse de 12 cents par rapport à la veille où le prix du panier de l'Opep s'établissait à 56,33 dollars.

Le panier de référence de l'OPEP comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).

Pour rappel, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a terminé en hausse vendredi sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, à 60,37 dollars après avoir dépassé les 60 dollars pour la première fois depuis deux ans.

Quant au baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en décembre, référence américaine du brut, il a gagné 26 cent de dollar pour clôturer à 53,90 dollars sur le New York Mercantile Exchange.

Cette hausse intervient au moment où des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont fait savoir qu'ils pourraient prolonger l'Accord sur la baisse de la production qui devrait prendre fin en mars 2018.

Le prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohammed ben Salmane a affirmé jeudi que son pays était favorable à une extension du délai des réductions de la production de l'OPEP au-delà de mars 2018.

"Nous devons continuer à stabiliser le marché", a-t-il dit dans une interview à Bloomberg News.

Il y a une semaine, le secrétaire général de l'Opep Mohammed Barkindo avait confirmé la semaine dernière à Londres que l'accord de baisse de la production pourrait être renouvelé de neuf mois, comme l'a souhaité le président russe Vladimir Poutine.

M. Poutine avait affirmé en début de mois en cours lors d'une visite à Moscou du roi saoudien Salmane Ben Abdelaziz, que l'accord qui lie son pays à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et à d'autres producteurs pourrait être étendu jusqu'à fin 2018. "M. Poutine a donné une réponse très précise. Nous le prenons sérieusement, il s'agit du président.

et les ministres de l'Énergie saoudien et russe utilisent cet objectif dans les discussions qu'ils tiennent actuellement avec des pays producteurs", avait déclaré M. Barkindo en marge de la conférence Oil & Money.

## INDUSTRIE:

## L'Organisme algérien d'accréditation obtient sa reconnaissance internationale

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a obtenu récemment sa reconnaissance internationale en tant qu'organisme national d'accréditation, a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué.

Cette reconnaissance a été attribuée par ses pairs européens (European pour coopération accréditation), précise-t-il.

Algerac est également signataire des accords bilatéraux avec la communauté européenne (Bilateral agree-

ment) et devient ainsi membre à part entière de l'ILAC (International Laboratory Accreditation cooperation) et signataire des accords multilatéraux (MLA).

Cette concrétisation «est la démonstration d'une compétence avérée à être aux standards internationaux dans le domaine de l'évaluation de la conformité», souligne Algerac.

D'autre part, l'organisme algérien a indiqué que cette reconnaissance internationale est un important outil

de régulation destiné à la puissance publique et un moyen efficace de la compétitivité industrielle tant nécessaire pour parfaire ses besoins et services afin de garantir la santé des consommateurs et de l'environnement.

Il a affirmé son engagement à participer pleinement dans le développement d'un réseau d'organismes d'évaluation de la conformité répondant aux exigences internationales, conformément aux attentes des pouvoirs publics.

## PÊCHE:

## Instauration d'un nouveau système de statistiques dès 2018

Un nouveau système de statistiques dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture basé sur l'échantillonnage sera instauré en 2018 pour moderniser le secteur et fiabiliser les données, a indiqué jeudi le directeur général de la pêche et de l'aquaculture auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche.

En marge de la clôture du premier atelier de la session de formation sur la mise en œuvre du nouveau système statistique de la pêche et de l'aquaculture, encadré par des experts de l'Union européenne, M. Hamouche a expliqué à l'APS que cet atelier entraine dans le cadre de l'amélioration non seulement du système statistique de collecte de la pêche mais aussi de la méthodologie de collecte de l'information pour la mettre au niveau des standards internationaux.

M. Hamouche a souligné que ce nouveau système statistique, qui se base sur une technologie d'échantillonnage, permettra d'avoir une fiabilité de l'information à plus de 95%, de disposer de l'information en temps réel et de pouvoir disposer d'une batterie d'informations notamment sur la production et les espèces halieutiques existantes.

«C'est un système qui va fiabiliser l'information pour le développement du secteur de la pêche qui demeure important pour l'économie nationale», a-t-il souligné.

Selon lui, le secteur de la pêche abandonnera en 2018



l'actuel système de statistique devenu caduc et optera pour ce nouveau système qui a démontré sa fiabilité.

Par ailleurs, il a indiqué que cette session de formation avait concerné quatre wilayas de la région centre (Alger, Tizi-Ouzou, Tipasa et Ain Defla), et ce, dans le cadre du projet intitulé «services d'assistance technique dans le domaine des statistiques de pêche et d'aquaculture en Algérie». Deux sessions de formation similaires sont prévues pour la région Ouest et la région Est, et ce, à partir de novembre

prochain. L'objectif principal du projet en question est d'appuyer la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture pour la consolidation d'un système statistique des pêche et de l'aquaculture harmonisé et performant qui permettra de doter les décideurs d'éléments objectifs pour une prise de décision avérée et au temps opportun.

Aussi, le projet vise à garantir à la fois une gestion durable des ressources halieutiques du pays et l'amélioration de la situation socio-économique des pêcheurs.

Le projet a été inscrit au titre du Programme d'appui à la diversification de l'économie du secteur de la pêche (Diveco 2), qui est financé par l'Union européenne.

A rappeler que l'Algérie et l'UE avaient signé une convention de financement de 15 millions d'euros pour la mise en œuvre de ce programme.

Ce programme vise à contribuer dans la diversification

économique du pays à travers le développement durable et l'amélioration des performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Les résultats attendus de ce programme sont le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion devant contribuer à la consolidation d'une stratégie pertinente, la promotion et valorisation des filières, ainsi que le renforcement des capacités des organisations professionnelles.

## LES BELGES DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE : Une solidarité peu connue

Un mouvement de solidarité avec les Algériens qui se battaient pour leur indépendance a été créé en Belgique pendant la guerre de libération par des Belges, partageant les convictions morales et politiques de ceux qui luttèrent contre le colonialisme, mais leurs actions restent, pour la plupart non révélées à ce jour.

De nombreux militants belges anticolonialistes se sont engagés, en effet, durant cette guerre particulièrement cruelle, aux côtés des Algériens auxquels ils ont apporté une aide sur plusieurs fronts: politique, médiatique, humanitaire, médical et judiciaire.

Tout au long de cette guerre de libération, ces militants belges ont aidé le Front de libération nationale (FLN) à transporter et distribuer des documents, à rassembler et transmettre les cotisations, voire des armes.

Ils ont surtout aidé à faire passer la frontière à des centaines de militants algériens pourchassés en France et leur trouver un asile en Belgique, ainsi que défendre les détenus devant les tribunaux belges et français.

«En France, les combattants algériens sont considérés comme des terroristes et risquent la guillotine, en Belgique ils font l'objet de dénonciations, et les services de police des deux pays coopèrent étroitement», écrit le journaliste belge Colette Braeckman dans son carnet «Le Front du Nord: des Belges dans la guerre d'Algérie».

Si les militants français s'étaient organisés au sein du «réseau Jeanson» pour soutenir le FLN en France, les Belges ont créé un «comité pour la paix en Algérie» et un collectif d'avocats.

Lorsque ce réseau français de «porteurs de valises» a été démantelé en février 1960, les Belges ont pris le relais pour mettre sur pied d'autres réseaux d'exfiltration de détenus algériens.

Ces militants belges ont, surtout «ouvert leurs portes»: les Jacmain, Louis et Irénée, des anciens de la Résistance (belge contre l'occupation allemande), proposent leur maison à Uccle (dans la région de Bruxelles) à des étudiants membres de l'Union générale des étudiants algériens (UGEMA), a fait savoir Colette Braeckman, précisant qu'«en six ans, plus de cent responsables et militants algériens, en plus des membres du réseau de soutien français seront ainsi accueillis discrètement et transportés au-delà de la frontière» belge. «A plusieurs reprises l'écri-



vain Kateb Yacine logera discrètement à Uccle», a-t-elle soutenu.

Henriette Moureaux, épouse de Serge Moureaux, responsable du collectif des avocats du FLN, se souvient qu'à l'époque, son époux et elle accueillait souvent des militants algériens dans leur appartement de Bruxelles.

«Pour plus de sécurité et de discrétion, mon mari a hébergé un jour une délégation de hauts responsables du FLN dans la maison de son père dans les Ardennes», a-t-elle confié, soulignant, toutefois, que son beau père, un ministre du gouvernement belge à l'époque, ignorait tout de l'engagement de son fils en faveur de la cause algérienne.

### Un réseau d'une grande efficacité d'action

Engagée dans la lutte clandestine aux côtés des militants algériens, Suzy Rosendor, porteuse de valise, était chargée de transporter l'archive du FLN d'un pays à l'autre.

«J'étais en relation directe avec les responsables de la fédération de France du FLN, notamment avec Omar Boudaoud», a affirmé cette militante qui a failli, un jour, se faire prendre à la frontière allemande alors qu'elle transportait des documents du

FLN de Belgique à Cologne (Allemagne).

Mais, sa plus grande fierté reste sa participation à l'organisation du référendum d'autodétermination le 1er juillet 1962, à Charleroi (Belgique).

«De nombreuses femmes ont participé à l'organisation de ce référendum pour l'indépendance. Ce jour était, non seulement, celui de la libération de l'Algérie, mais c'était aussi, pour elles, celui de la libération de la femme», a-t-elle confié.

Très discret, le responsable du réseau Jeanson en Belgique, le défunt Luc-Axel Sommerhausen ne parlait pratiquement pas de ses activités menées en solidarité avec les Algériens qui se battaient pour leur indépendance, raconte aujourd'hui son épouse Anne Chotteau Sommerhausen.

«Mon mari était un anticolonialiste convaincu.

Il s'était engagé en faveur de l'indépendance de l'Algérie par ce que pour lui la cause du peuple algérien était juste», a-t-elle affirmé, soulignant que son défunt mari était prédisposé à mener un tel combat.

«C'était tout naturel chez lui», a-t-elle ajouté, soulignant que la famille de son mari était ouverte à ce genre d'engagements. Elle a fait savoir, à ce titre, que son beau

père «n'hésitait pas à prêter sa voiture à son fils qui l'utilisait pour transporter les militants et activistes algériens».

Le défunt Jacques Nagels, qui témoignait lors d'une conférence organisée par l'association «Les amitiés belgo-algériennes» en 2012 (vidéo disponible sur Youtube), a affirmé que le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youcef à la frontière avec l'Algérie par l'aviation française en février 1958 et le livre «La Question» de Henri Alleg dans lequel il dénonçait la torture de civils pendant la guerre d'Algérie, lui ont fait prendre conscience de la gravité de la situation pour s'engager aux côtés des nationalistes algériens.

Chargé de passer en France des exemplaires du «Manifeste des 121», un appel qui prône l'indépendance de l'Algérie, signé par de nombreux intellectuels français dont Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, Jacques Nagels a été arrêté aux frontières françaises et condamné à cinq mois de prison.

«En prison, j'ai rencontré des dizaines de combattants algériens et j'étais appelé à assumer plusieurs fonctions dont celle d'aide-comptable ou de scribe», a-t-il ajouté.

Feu Marc De Kock qui a participé également à la conférence organisée par l'association «Les amitiés belgo-algériennes» en 2012, a affirmé que la priorité du collectif des avocats constitué en Belgique et dont il faisait partie, était d'éviter l'extradition des Algériens arrêtés.

«La police belge avait coutume de les remettre entre les mains des Français, sans aucun procès.

C'était de l'extradition déguisée, et cela se faisait régulièrement», a-t-il fait savoir, soulignant, néanmoins que beaucoup de militants algériens s'étaient réfugiés en Belgique. «Même s'ils n'obtenaient pas le statut de réfugié - le ministre belge de la Justice de l'époque ne souhaitait pas s'attirer les foudres du gouvernement français - les Algériens bénéficiaient de permis de séjours provisoire et de travail et ils n'étaient pas inquiétés», a-t-il assuré.

## SELON LE RESPONSABLE DU COLLECTIF DE CES AVOCATS, SERGE MOUREAUX L'action des avocats belges était une tentative de «relayer l'intelligence d'un peuple réduit à l'esclavage»

L'action des avocats belges, engagés dans la défense de nombreux militants nationalistes algériens en Belgique et en France durant la guerre de libération, avait pour fin de «relayer l'intelligence et la sensibilité d'un peuple réduit abusivement à l'esclavage» par le colonialisme français, a affirmé le responsable du collectif de ces avocats, Serge Moureaux.

«Ce ne sont pas les Belges ou les Français des collectifs ou des réseaux qui ont assuré la victoire finale des accords d'Évian, ce sont les Algériens eux-mêmes», a-t-il soutenu, soulignant que «l'organisation efficace montée comme une horloge par le peuple algérien tout entier, a permis aux Algériens de reconquérir leur dignité confisquée».

Selon cet avocat, les Belges étaient quelques-uns à reconnaître en temps utile la voix de la justice et à la répercuter puis à servir comme militants, «en suivant à la lettre les directives du GPRA ou de la fédération FLN de France».

«Nous avons eu l'humilité d'écouter la voix des opprimés et de cesser de nous gargariser des grandes tirades sur la civilisation occidentale», a-t-il ajouté.

Ils étaient peu nombreux ceux qui, de 1954 à 1962, ont osé tenir ce discours et agir en conséquence, en se mettant à la disposition de la fédération de France du FLN, fer de lance en Europe de la guerre de libération.

«Avocats, porteurs de valises et d'espoirs, passeurs de frontières, militants des comités d'aide ou pour la paix, ils furent, certes, peu nombreux mais leur action fut déterminante et efficace», a-t-il assuré.

Le collectif d'avocats belges composé à l'époque de Serge Moureaux, en tant que responsable du collectif, et de Marc De Kock, Cécile Draps et André Merchie a réussi à éviter à Rabah Ouakli, Tahar Zaouche, Arezki Abdi et Mohamed Araboui, la guillotine.

Ce collectif belge est parvenu également à sauver et assister dans leur calvaire les condamnés à mort de Douai (Nord de la France).

Serge Moureaux cite parmi eux, le colonel Ahmed Ben-

chérif et bien d'autres militants et responsables de la fédération FLN de France dont Rahmouni, Ainouz ou Skali.

Même si le nombre des membres du réseau de soutien était réduit, l'organisation de l'époque, notamment le cloisonnement très strict observé fait qu'il est difficile, voir impossible d'en dresser la liste exhaustive.

Mais, ces gens de l'ombre, a-t-il poursuivi, ont accompli mille et une tâche indispensables et dangereuses: héberger les responsables clandestins, assurer les passages aux frontières, organiser les évasions et transporter les documents «Sans ces gens là, qui sont pour moi l'honneur de la démocratie belge par leur courage et leur abnégation, () l'action n'eût pas été ce qu'elle fut», a-t-il estimé.

### La stratégie de défense se décidait en Belgique

D'ailleurs, c'est en Belgique, que se décidaient la politique et l'action dans les prétoires et les prisons, selon Serge Moureaux.

Sous la houlette du responsable pour la Belgique de la Fédération de France, Abdelmadjid Titouche (Marc Dujardin de son nom de guerre), les avocats français et belges du Collectif se réunissaient clandestinement avec Ali Haroun, Pedro (Amar Ladlani) et le responsable Omar (Omar Boudaoud), trois des cinq formant la direction de la Fédération de France, afin d'analyser les situations et de définir les objectifs. Il a rappelé, dans ce contexte, le déclenchement en novembre 1961 dans toutes les prisons, le même jour à la même heure, d'une grève générale de la part des détenus algériens contre le projet de partition de l'Algérie lancé par «un des féaux de De Gaulle», le ministre Peyrefitte.

«Cette décision fut prise à Bruxelles et immédiatement relayée dans toutes les détentions par le collectif», a-t-il fait savoir.

Des actions qui n'auraient pu être envisagées sans l'engagement des militants comme Luc Sommerhausen (dit Alex pendant la guerre), Jacques Nagels, Maggy Rayet, Irénée

Jacmain et son mari, Pierre Le Grève, Jean Donneux, Jean Van Lierde, Lucien Pary et mon épouse Henriette qui «ont accompli mille et une tâches indispensables et dangereuses», a-t-il ajouté. Le prix payé par le peuple algérien dans son combat pour la démocratie et la liberté comme celui pour lequel tant d'Algériens étaient morts en Europe pendant la seconde guerre mondiale, a encouragé ce jeune avocat à l'époque, à s'engager aux côtés des nationalistes algériens.

«Je ne puis passer sous silence le prix payé pour tout cela: les ratissages, les bombardements, les camps de concentration, les exécutions sommaires, les exécutions ciblées, les disparitions organisées, la torture systématisée, les enfants, les femmes assassinées», a-t-il expliqué, assurant que les sanctions prises contre lui et Me Cécile Draps par le tribunal militaire de Lille étaient «déroisiers» par rapport à ce que d'autres militants engagés ont subi.

Il a cité, à ce titre, l'assassinat de Me Pierre Popie à Alger, Me Ould Aoudia à Paris, du professeur Laperches à Liège et d'Akli Aissiou, étudiant en 7ème année de médecine à l'Université libre de Bruxelles (ULB), assassiné à Ixelles par un tueur du renseignement spécial du gouvernement français sur ordre du général De Gaulle.

La guerre de libération menée par le peuple algérien était pour cet avocat anticolonialiste, un «sursaut d'un peuple maltraité, privé de justice et de fraternité».

«Ce n'était en rien une rébellion absurde contre la modernité et la civilisation ou la conséquence d'un complot international téléguidant de l'extérieur des naïfs», a-t-il soutenu, affirmant que «le système d'exploitation colonial, l'asservissement d'un peuple aux fantômes racistes de l'Occident, l'aveuglement des pieds noirs devant la revendication d'égalité de la population algérienne sont seuls responsables de cette révolution».

Pour Serge Moureaux, «le couplet sur l'action civilisatrice du colonialisme est et reste une véritable escroquerie intellectuelle».

## GUERRE DE LIBÉRATION

## Le journaliste et réalisateur belge, Hugues Le Paige : «Mon travail sur le mouvement de solidarité belge avec les Algériens, 'un devoir de mémoire'»

La réalisation du film-documentaire et la publication, sous le même titre, du livre «Le Front du Nord: des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)» répond à «un devoir de mémoire» sur le mouvement de solidarité belge avec les Algériens qu'aucun livre d'histoire n'évoque, a affirmé leur auteur, le journaliste et réalisateur belge, Hugues Le Paige.

«A part des archives personnelles des acteurs eux mêmes, et qui sont du reste introuvables, il n'y a pas eu de livres ou de documentaires qui évoquent ces hommes et leurs actions», a-t-il déclaré à l'APS.

Néanmoins, une thèse de doctorat sur ce mouvement en Belgique et dans le Nord de la France, en cours de préparation actuellement par un jeune chercheur français, pourrait «éclaircir beaucoup de zones d'ombre», selon Le Paige. D'ailleurs, ce jeune chercheur, Paul Emmanuel Babin, sera présent au colloque prévu à la fin du mois à Alger et pourra apporter beaucoup de nouvelles informations sur ce thème», a-t-il ajouté.

Le film réalisé par Hugues Le Paige, ainsi que le livre écrit en collaboration avec Jean Léonce Doneux retracent le combat d'activistes anticolonialistes belges qui se sont engagés aux côtés des militants du Front de libération national (FLN), à travers le récit de femmes et d'hommes qui étaient à l'époque membres du collectif d'avocats mis en place pour assister les détenus algériens, ou du réseau Jeanson en tant que «porteurs de valises».

L'action de ces hommes et femmes est «très peu connue même en Belgique pour diverses raisons», a-t-il affirmé.

La raison principale réside, selon Hugues Le Paige, dans le fait qu'il s'agit de personnages «très discrets» qui ne se mettaient pas au devant de la scène médiatique.

«Les protagonistes eux même n'ont jamais voulu en



faire des titres de gloire car ils étaient d'une grande modestie», a-t-il expliqué, faisant remarquer, toutefois, que certains «ont évolué politiquement» et «ne veulent plus ébruiter ce qu'ils ont fait durant cette époque».

La seconde raison, a-t-il poursuivi, a trait à la position du gouvernement belge de l'époque qui «était très solidaire de son homologue français ce qui a fait que leur action n'a pas été mise en évidence et a été tuée et rendue très peu connue», regrettant que la plupart des témoins soient, aujourd'hui, «disparus».

Ces hommes et femmes, a-t-il poursuivi, ont pourtant joué un rôle important dans le déroulement du combat du FLN en Europe, notamment lorsque les réseaux français furent démantelés par la police à partir de 1960.

### Un réseau restreint mais efficace

«Ils n'étaient pas nombreux. Ils étaient une poignée de gens, mais efficaces», a-t-

il tenu à préciser, soulignant que le mouvement de solidarité avec les Algériens était organisé en «différents types de réseaux».

«Il y avait celui qui était proche du réseau appelé «réseau Jeanson» en France. Après le démantèlement du réseau français, celui constitué en Belgique a contribué à faire de mon pays une base arrière importante pour la fédération FLN de France», a-t-il affirmé.

Un autre groupe «beaucoup plus discret, mais tout aussi efficace», s'était constitué autour de l'activiste anticolonialiste Henri Curriel, assassiné en 1978 à Paris, selon Le Paige qui a relevé également le «rôle très particulier» joué par son ami, le défunt Marcel Liebman (porteur de valise).

«Marcel Liebman qui était un juif pro-palestinien avait même tenté une réconciliation en Algérie dans le but de convaincre la communauté judéo-arabe et judéo française de rester en Algérie après l'indépendance et de

collaborer avec le nouveau régime après l'indépendance», a-t-il témoigné, soulignant qu'il était également le meilleur ami de Naim Kader, le représentant de l'OLP (Organisation de la libération de la Palestine), assassiné à Bruxelles en 1982. «Ils ont fait de nombreuses actions à deux en faveur de la Palestine», a-t-il ajouté. Ce sont toutes ces personnes, rencontrées lors de plusieurs et différentes actions militantes et politiques qui m'ont inspiré pour réaliser le film «Le Front du Nord», ou encore la biographie de Marcel Liebman et celle de Jean Van Lierde, un autre porteur de valise, a-t-il confié.

Mais, la rencontre avec Pierre Le Grève, responsable du Comité pour la Paix en Algérie qui, clandestinement, venait directement en aide au FLN pendant la guerre de libération, a marqué à jamais Le Paige et influencé son engagement politique.

«La guerre d'Algérie que je n'ai connue qu'à sa fin, alors que j'avais 16 ans, était un des moments de prise de conscience et d'engagement politique», a-t-il affirmé, soulignant que son premier engagement politique était «en solidarité avec le combat du FLN pour l'indépendance de l'Algérie».

Un combat qu'Hugues Le Paige découvre grâce à son professeur de morale laïque, au Lycée, Pierre Le Grève.

«En échappant à un attentat, nous avons pu découvrir ses activités clandestines importantes menées en soutien au FLN», a-t-il indiqué, soulignant que «son engagement était une source d'inspiration» pour lui.

## LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION «LES AMITIÉS BELGO-ALGÉRIENNES», GHEZALA CHERIFI L'A AFFIRMÉ :

### «Une des belles pages de l'histoire de la lutte du peuple algérien»

Les réseaux de solidarité belges avec l'Algérie ont écrit quelques unes des très belles pages de l'histoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, a affirmé la présidente de



l'association «Les amitiés belgo-algériennes», Ghezala Cherifi qui milite, aujourd'hui, pour lever le voile sur la contribution de centaines de militants belges anticolonialistes au combat des Algériens pour la liberté et la démocratie.

Depuis quelques années, cette militante infatigable multiplie les contacts et les rencontres pour collecter les témoignages et faire connaître le combat de ces «hommes et femmes de l'ombre» qui ont épousé la cause algérienne.

«Nous souhaitons mettre à l'honneur et sous les projecteurs les militants anticolonialistes belges +avocats du FLN et porteurs de valises+ du réseau Jeanson, dont l'action courageuse et aux risques considérables est restée inconnue auprès des jeunes générations», a-t-elle expliqué.

Pour elle, c'est l'ouvrage «Le Front du Nord : des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)» qui a été le déclencheur de son action.

Ghezala Cherifi soutient que l'assassinat du professeur Georges Laperches à Liège en 1960 pour son soutien à la cause algérienne et l'attentat manqué par un colis piégé à l'égard de la cheville ouvrière du «Comité pour la paix en Algérie», Pierre Le Grève, commandité par «la main rouge», une organisation obscure créée par des agents des services secrets français, ne doivent pas passer sous silence.

«Si nos livres d'histoire n'abordent pas cette page, «Les amitiés belgo-algériennes» souhaite aujourd'hui rappeler ce devoir de mémoire», a-t-elle ajouté, soulignant qu'au nord comme au sud de la Belgique, flamands et francophones étaient tous unis pour soutenir la cause algérienne, organisant une solidarité des plus actives avec les combattants algériens.

Elle cite, à ce titre, Jean Van Lierde, Paul-Henri Spaak, Marcel Liebman, Serge Moureaux et Roger Lallemand (tous deux avocats), Philippe Moureaux (à l'époque syndicaliste), Guy Cudell, Jacques Nagels, Wilfried Martens, alors président des étudiants flamands, ou encore Mateo Alalu, qui était à l'époque lycéen. Parmi les femmes, la présidente de l'association «Les amitiés belgo-algériennes» cite Jacqueline Carré, Micheline Pouteau, Suzy Rosendor, Hélène Cuénat et Cécile Draps. «Tous ces militants courageux ont pris des risques considérables en s'exposant à des attentats de représailles sur le sol belge, mais ils ont fait preuve d'une grande efficacité d'action», a-t-elle affirmé. Selon Ghezala Cherifi, aux côtés de ces réseaux militants, d'autres réseaux jouent également un rôle important : ce sont les travailleurs immigrés.

Des travailleurs algériens sont présents dans les régions minières du Borinage, de Charleroi, de Liège dès l'entre-deux guerres.

«Ces jeunes Algériens occupaient l'essentiel de leur temps à s'activer dans des réseaux de soutien au FLN».

A l'écoute du récit de nos pères, qui furent de ceux-là, le combat prenait une dimension où la clandestinité, le secret, la loyauté envers les compagnons et la fidélité à la cause étaient des valeurs absolues», a-t-elle souligné.

Leur mission, a-t-elle poursuivi, consistait également à «filtrer vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, les militants algériens recherchés par les autorités françaises»

APS

## CNDH :

## Hommage à la moudjahida Leila Tayeb et au président de l'Association «Machaal Echahid», Mohamed Abad

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a rendu hommage, hier à Alger, à la moudjahida et membre du Conseil de la nation, Leila Tayeb et au président de l'Association «Machaal Echahid», Mohamed Abad, pour leurs efforts au service de l'Algérie.

Organisée dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, la cérémonie, présidée par la présidente du CNDH, Mme Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel en plus d'autres responsables et personnalités de la société civile.

«Cet hommage se veut une manifestation de la gratitude et de la reconnaissance dues à la moudjahida

Leila Tayeb pour les sacrifices consentis afin que le peuple algérien recouvre son indépendance et sa dignité et au président de l'Association «Machaal Echahid», Mohamed Abad, pour sa contribution à la préservation de la mémoire de notre révolution et nos chouhada», a indiqué la présidente du CNDH. Le CNDH a décidé de rendre hommage à des personnalités qui ont fait l'histoire et la gloire de l'Algérie par fidélité aux sacrifices consentis pour le recouvrement des droits spoliés des Algériens par le colonisateur, a déclaré Mme Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, estimant qu'il s'agit là de «la plus infâme atteinte aux droits de l'homme». La moudjahida Leila Tayeb, qui a quitté les bancs du lycée pour rejoindre les maquis, est l'une des fondatrices de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) après l'indépendance. Avant sa nomination au

Conseil de la nation en 2001 au titre du tiers présidentielle, elle a occupé plusieurs postes à l'Assemblée populaire nationale (APN) et à la présidence de la République.

Elle a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans de nombreuses rencontres internationales. De son côté, M. Mohamed Abad a été membre de la Coordination des enfants de chouhada et du Comité de solidarité avec le peuple sahraoui et enfin président de l'Association «Machaal Echahid» qui oeuvre pour la consécration de la transmission intergénérationnelle.

Dans une conférence, à cette occasion, l'historien Mohamed Lahcen Zeghidi a évoqué la dimension humaine dans la déclaration du 1er novembre 1954, précisant qu'une place considérable a été accordée aux droits de l'Homme.

## TIZI-OUZOU : La Protection civile honore les habitants de Tiferdoud, lauréat du prix du village le plus propre

La Direction générale de la protection civile a honoré, jeudi, les habitants de Tiferdoud dans la commune d'Akabil, à 50 Km à l'est de Tizi-Ouzou, et lauréat du premier prix Rabah Aissat du village le plus propre, édition 2017 organisé par l'APW.

Sur une initiative du Directeur général de la protection civile, le colonel Mustapha Al Habiri, une délégation de haut cadres de la Protection civile, à sa tête le directeur de la prévention le colonel Farid Nechab, s'est rendue dans ce village pour rendre hommage aux habitants pour leur engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Quelque 600 sapeurs pompiers dont 300 de Tizi-Ouzou et 300 autres mobilisés par la direction générale ont participé à la cérémonie dans une ambiance festive créée par la fanfare et la chorale de la protection civile qui a défilé dans les artères du village devant les villageois qui ont assisté en masse à cette manifestation.

« Cette initiative vise à récompenser et à valoriser un comportement citoyen exemplaire et à encourager les efforts fournis par les institutions locales et les comités de villages en matière de préservation de l'environnement », a indiqué à l'APS le directeur local de la protection civile, le Colonel Mohamadi Brahim. La Direction générale de la protection civile veut également à travers cet hommage aux habitants de Tiferdoud, encourager les initiatives positives en vue d'aboutir à la généralisation de ces actes civiques à tous les villages et quartiers, et à susciter un intérêt des habitants des autres wilayas à ce type d'actions en faveur de la protection de l'environnement, grâce à la présence d'agents de la protection civile issus des 48 wilaya du pays à cet événement, a ajouté ce même responsable. Le Colonel Mohamadi a souligné l'impact de la préservation de l'hygiène publique par la gestion sur la prévention des incendies de forêts et ce, à travers l'éradication des décharges sauvages, qui constituent un des principaux foyers de départ de feux. Tiferdoud, tout comme Boumessaoud, lauréat du premier prix de l'édition 2016, lui aussi honoré par la DG de la protection civile en novembre dernier, ainsi que tous les autres villages engagés dans cette démarche citoyenne méritent toute la considération et constituent un modèle à suivre, a-t-il observé.

## CONSTANTINE 8 millions de DA pour renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable

Une enveloppe financière de 8 millions de DA vient d'être mobilisée pour le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le wali Abdessamie Saïdoune.

Lors d'une visite dans les communes de d'El Khroub et Ain Abid, le wali a affirmé que

cette enveloppe a pour objectif d'améliorer l'alimentation en eau de la région Sud de la wilaya. La première tranche de cette opération concernera la population d'El Khroub, Ain Nahas, Benbadis, Bounouara et Ain Abid et portera sur la réalisation d'un château d'eau de 20.000 m<sup>3</sup> dans le pôle urbain de Massinissa, la mobili-

sation des eaux souterraines de la région de Boumerzoug, la pose de 77 km de canalisations, la construction de 4 stations de pompage et 6 châteaux d'eau (3 de 10.000 m<sup>3</sup>, un de 5.000 m<sup>3</sup>, un de 1000 m<sup>3</sup> et un autre de 500 m<sup>3</sup>), en sus de la gestion à distance, a-t-on détaillé. La seconde tranche implique la pose de 11 km de ca-

nalisation, deux châteaux d'eau de 25.000 m<sup>3</sup> chacun ainsi qu'un système de gestion à distance, et touchera la région Nord de la wilaya particulièrement les communes de Hama Bouziane, Didouche Mourad et Zighoud Youcef à partir de la galerie n 3 de transfert des eaux du barrage de Beni Haroun (wilaya de Mila).

Le wali a tenu à la bibliothèque communale d'Ain Abid une rencontre avec les représentants locaux de la société civile, consacrée aux préoccupations des citoyens, et a promis de les étudier et de les prendre en charge en coordination avec les responsables concernés.

APS

## BATNA : Plus de 1600 hectares consacrés à la création de nouveaux périmètres agricoles à Bitam

Deux nouveaux périmètres agricoles seront réalisés dans la ville de Bitam (wilaya de Batna) sur une superficie de 1650 hectares, a-t-on appris vendredi auprès des services de la wilaya.

Cette décision, prise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, lors d'une réunion tenue jeudi au siège de la wilaya, vise à créer de nouveaux postes d'emploi permanents, diversifier les sources de richesses, en plus de l'augmentation de la production agricole locale pour atteindre une autonomie sur les plans local et national, a indiqué cette même source.

L'objectif, a-t-on fait savoir, est également de réfléchir à l'exportation étant donné que Batna est une wilaya à vocation agricole par excellence, recelant des potentialités naturelles qui la destinent à devenir un « pôle agricole pilote ».

Dans ce contexte, une commission mixte composée des directeurs des Domaines, des services agricoles (DSA), du cadastre, de la conservation des forêts et l'office national des terres agricoles (ONTA) sera constituée pour effectuer des sorties sur le terrain et recenser les surfaces agricoles susceptibles d'être exploitées dans cette région connue pour son activité agri-



cole, a-t-on précisé.

Le chef de l'exécutif local a insisté, par ailleurs, sur la nécessité d'assainir les terres appartenant à l'Etat de l'exploitation anarchique et illégale, rappelant au cours de cette rencontre à

laquelle ont assisté les directions concernées, que d'autres réunions de coordination seront organisées de façon périodique pour redynamiser le dossier de l'investissement agricole dans la wilaya, a-t-on encore ajouté.

## GUELMA : Relance de 18 projets relevant du secteur de l'éducation dans 14 communes de la wilaya

Au total, 18 projets relevant du secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma, antérieurement gelés, viennent d'être relancés à travers 14 communes de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'éducation.

Selon le responsable du service de programmation et de suivi de la direction de l'éducation, Ibrahim Kadi, la relance de ces projets de création de nouvelles infrastructures, concernant tous les cycles de l'enseignement, fait suite à la décision des autorités publiques de lever le gel sur plusieurs secteurs.

Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir ces projets ont déjà été effectués



ce qui va permettre de lancer les chantiers de ces infrastructures dans les plus brefs délais, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, la levée du gel concerne sept (7) écoles primaires, réparties sur les communes de Beni Mezlène, El Fedjouj, Oued

Cheham, Houari Boumedienne, Oued Zenati et le chef-lieu de wilaya.

Il est prévu également la réalisation, de six (6) nouveaux établissements d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Oued Zenati, Dahouara, Ain Larbi,

Hamam Debagh, Medjez Amar et d'une demi-pension au CEM Aidoud Abdelhamid dans la commune de Hamam N'bail.

Dans ce même contexte trois établissements d'enseignement secondaire seront réalisés, le premier dans la commune de Belkheir d'une capacité de 1000 élèves avec un demi-pensionnat pouvant servir 300 repas par jour, les deux autres dans la commune de Dahouara avec une capacité chacun de 800 places pédagogiques avec un demi-pensionnat offrant 200 repas par jour. La levée du gel concerne également la réalisation d'une salle de sport au technicum de Boucheougouf, selon la même source.

## ALGER

## La 35<sup>e</sup> exposition nationale d'élevage du berger allemand attire une grande foule

La 35<sup>e</sup> exposition nationale d'élevage du chien berger allemand visant à promouvoir cette race en Algérie, a attiré vendredi une grande foule au centre El Marsa à Alger où ils sont venus nombreux pour admirer ces compagnons fidèles de l'homme.



Organisée par la Société algérienne du chien berger allemand (SACBA), cette exposition vise en premier lieu à promouvoir « le berger allemand d'élevage algérien », a relevé le président de cette association, M. Abdesslam Ait Ali Belkacem. Réunissant des éleveurs et des passionnés des chiens de cette race, cette manifestation vise aussi « l'évaluation des résultats de l'activité d'élevage en Algérie du berger alle-

mand depuis la création de l'association en février 1979 », a souligné le responsable. « C'est pour cela que la 35<sup>ème</sup> exposition nationale d'élevage du berger allemand a été dédiée cette année à la mémoire des feu anciens dirigeants de la SACBA », a-t-il tenu à dire. Il a relevé que le but suprême de la SACBA « c'est d'abord d'élever le niveau de la qualité du cheptel national au rang des pays les plus avancés dans ce domaine »

ajoutant que ces expositions nationales d'élevage du berger allemand permettront l'amélioration de cette race d'élevage algérien.

M. Ait Ali Belkacem a annoncé, dans le même cadre, qu'une convention portant sur l'insémination artificielle du chien berger allemand local sera conclue à la mi-2018 entre la SACBA et l'école nationale supérieure vétérinaire d'Alger.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Démantèlement d'une bande impliquée dans une affaire de vol qualifié suivi d'un homicide à Kouba

La sûreté d'Alger a récemment démantelé une bande de 7 individus impliqués dans une affaire de vol qualifié dans une habitation à Kouba suivi d'un homicide volontaire avec préméditation, a indiqué vendredi un communiqué de ces services.

« La sûreté d'Alger a démantelé une bande de 7 individus après la découverte d'un cadavre dans un domicile à Kouba. Les enregistrements des caméras de surveillance du quartier montrent un véhicule avec 4 per-



sonnes à son bord, alors que 3 autres sortaient du même quartier avec un objet sus-

pect (coffre-fort). « Après identification du véhicule, son propriétaire a été arrêté

à Kouba et a révélé que sa voiture était chez le mécanicien durant la nuit des faits. Appréhendé, ce dernier a reconnu les faits retenus contre lui et a dénoncé ses acolytes », lit-on dans le communiqué.

Cinq suspects ont été placés en détention provisoire par le procureur de la République territorialement compétent.

Le sixième suspect a été placé sous contrôle judiciaire, alors que le septième a bénéficié de la comparution immédiate.

## BATNA :

## Saisie de 75 quintaux de tabac sec à Barika et Bitam

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi 75 quintaux de tabac sec d'une valeur globale de 850 000 DA dans deux opérations distinctes à Barika et Bitam, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris vendredi auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

La même source a indiqué que la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Barika a saisi 45 quintaux de tabac sec d'une valeur de 650 000 DA, le 24 octobre en cours, à un point de contrôle sur la RN 28 reliant les villes de Barika et Batna, et ce, après l'arrestation d'un individu de 43 ans et l'inspection de son camion couvert dans lequel se trouvait la marchandise.

Dans ce même contexte, la section

territoriale de la Gendarmerie nationale de Bitam a réussi à saisir 30 quintaux de tabac sec d'une valeur de 200 000 DA, le camion utilisé pour le transport de la marchandise ainsi qu'un véhicule servant d'éclairage.

Cette opération qui a eu lieu le 22 octobre en cours, aux environs de 5h du matin, a été ponctuée par l'arrestation de quatre individus âgés entre 25 et 31 ans au niveau d'un point de contrôle dressé sur le territoire de la commune de Bitam, sur la RN 78 reliant les villes de Barika et Biskra, a-t-on précisé.

Présentés devant le tribunal de Barika, l'un des individus impliqués a éclopé de six mois de prison ferme alors que les quatre autres cités dans cette affaire ont été destinataires de



citations directes à comparaitre.

La marchandise saisie a été remise à la direction des Domaines en sus du véhicule et d'un camion, alors que le second camion a été envoyé à la fourrière communale.

## PROTECTION CIVILE

## 4631 interventions en 48h

Durant la période du 26 au 28 octobre 2017 arrêtée hier à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la Protection civile ont enregistré 4631 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 12 accidents ayant causé 09 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 19 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tébessa avec 01 personne décédée et des blessures à 02 autres personnes suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur le CW N° 5A, à la commune d'El Ogla, daïra de Bir El Ater.

A signaler, l'intervention des unités de la protection civile pour l'extinction de deux (02) incendies urbains et industriels, au niveau des wilayas de Constantine et de Blida, ces incendies ont causé de blessures légères à 02 personnes, suite à incendies qui s'est déclaré dans un dépôt de stockage de la matière première (poudre de lait) appartenant à une laitière, sise à la commune de Béni Tamou wilaya de Blida, l'intervention de nos secours a permis de circonscire l'incendie et d'éviter sa propagation vers les autres unités et structures de cette usine.

Par contre les éléments de la protection Civile de la wilaya d'Oran sont intervenus, suite à un effondrement partiel d'une bâtisse vétuste composé de R+3, sise au boulevard Canastel-Gambetta, commune d'Oran, faisant état 01 blessé, traité sur place puis évacué vers l'hôpital local.

Par ailleurs, l'intervention des éléments de la protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a permis le secours et sauvetage de 08 personnes, suite à l'effondrement d'un faux plafond d'une salle des fêtes, de la cité El Saka, commune et daïra de Sidi Be-Abbès.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 9 morts et 19 blessés en 48 h

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indiqué hier un bilan des services de la Protection civile.

La wilaya de Tébessa déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une (1) personne alors que 2 autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la commune d'El Ogla.

Les éléments de la Protection civile sont par ailleurs intervenus dans la wilaya de Sidi Bel Abbes pour le sauvetage de 8 personnes, suite à l'effondrement d'un faux plafond d'une salle des fêtes, dans la commune de Sidi Bel-Abbès et ont également porté secours à une (1) personne blessée, suite à l'effondrement d'une bâtisse vétuste dans la wilaya d'Oran.

Les secours de la Protection civile sont en outre intervenus dans les wilayas de Constantine et de Blida pour l'extinction de 2 incendies ayant causé de blessures légères à 2 personnes.

## IRAN: Six morts dans un incendie survenu dans la raffinerie de Téhéran



Six personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré vendredi soir dans la raffinerie de Téhéran, a rapporté l'agence de presse Tasnim.

Au moment de l'incident, des ingénieurs et techniciens étaient en train de réparer une partie de la raffinerie pétrolière dans le sud de la capitale iranienne, a indiqué Tasnim, ajoutant que la fuite des matières inflammables a provoqué l'incendie.

## GUINÉE-BISSAU : Suspension de la grève dans les médias publics

Les médias publics bissau-guinéens, (télévision, radio, agence de presse et journal *No Pintcha*) ont suspendu ce vendredi la grève de cinq jours déclenchée jeudi, a indiqué une source syndicale.

Le mouvement a été suspendu suite à l'intervention du ministre

d'Etat et de l'Intérieur, Botché Candé, qui a promis aux syndicats de satisfaire leurs revendications dans les vingt jours. La grève dans les médias publics visait, entre autres, le respect de l'accord signé avec le gouvernement en juillet dernier, dans lequel le

promet de fournir des ordinateurs et des véhicules.

«Le gouvernement va mettre à disposition ce vendredi 15 ordinateurs pour la radio et l'agence de presse», a assuré Francisco Indequé, coordinateur des syndicats des médias du service public.

## NIGER : 28 morts dans un accident de la circulation



Au moins 28 personnes sont mortes et plusieurs autres blessées, très tôt vendredi, dans une collision, entre un bus de transport voyageurs et deux minibus avec à leur bord également des dizaines de passagers, survenue à 3 km de la ville de Dosso (Ouest du Niger).

Selon certains témoignages, le drame a eu lieu aux environs de 6 heures du matin, à la sortie est de Dosso (route Douchi), lorsqu'un bus d'une compagnie de transport privée nigérienne, est entré en collision avec deux minibus de marque «Toyota Hiace», transportant des groupes de musulmans du Ni-

geria voisin en partance pour la ville sainte de Kiota (région de Dosso). Le bus, venant de Niamey, dans une tentative de dépassement d'un autre véhicule, écrasé les deux minibus avec leurs occupants, venant dans le sens opposé. Le bilan provisoire fait état de 28 morts et 24 blessés, selon une source hospitalière à Dosso, où sont admis les blessés.

Les victimes ont été inhumées vendredi après-midi à Kiota en présence du gouverneur de la région de Dosso, Moussa Ousmane et de Khalif Moussa (chef religieux) de Kiota.

APS

## FRANCE-GUYANE De violents affrontements éclatent en marge d'une visite de Macron en Guyane

De violents affrontements ont éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi entre forces de l'ordre et manifestants en Guyane (département d'outre-mer situé en Amérique du Sud), en marge d'une visite du président français, Emmanuel Macron, ont rapporté des médias.

Le président français était arrivé jeudi dans un climat tendu, six mois après le mouvement social qui avait paralysé la Guyane pendant un mois pour dénoncer des années de sous-investissement de l'Etat dans ce vaste territoire à 7.000 kilomètres de Paris, en proie à un fort taux de chômage et une insécurité chronique. Cinq personnes ont été interpellées et un gendarme a été légèrement blessé, selon les mêmes sources. Dans l'après-midi de jeudi, le collectif Pou Lagwiann Dékolé, qui demande notamment des «conditions de vie égales à l'Hexagone», avait organisé une manifestation pacifiste dans les rues de Cayenne, à laquelle un millier de personnes ont participé, selon plu-



sieurs médias français, réclamant le respect des accords signés en avril dernier mettant fin à un mouvement social d'envergure qui avait duré plus d'un mois. Les manifestants se sont ensuite rassemblés devant la préfecture à Cayenne pour réclamer un rendez-vous avec le président français, dans la soirée, et non vendredi matin comme il leur a été proposé. Les

incidents ont éclaté par la suite.

Pendant plusieurs heures, les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes destinés au départ à disperser ce rassemblement. En réponse, des jeunes souvent cagoulés ont lancé des cocktails Molotov et des projectiles, selon l'AFP. Il s'agit du premier voyage outre-mer du président Macron élu en mai dernier,

hormis un déplacement en urgence aux Antilles à la mi-septembre après l'ouragan Irma.

Le territoire de 83.000 km<sup>2</sup> pour environ 254.000 habitants cumule difficultés et retards: immigration clandestine massive, insécurité croissante, communes enclavées, services de santé défaillants, système scolaire inadapté, taux de chômage très élevé (23%).

## TRADITIONS CULINAIRES EN FRANCE Les Français toujours accros au beurre

Cherbal E-M

C'est une grande pénurie de beurre qui se profile sur les étals français et probablement un peu partout du fait d'une conjugaison de facteurs qui risquent de conduire à une raréfaction de cette matière grasse. A tel point que la question est sérieusement posée pour savoir si les Français auront droit à leur bûche de Noël et de fêtes de fin d'année. «Si on en croit *The Independent*, ce dessert traditionnel est menacé par la «mini-pénurie de beurre qui affecte les supermarchés» de l'Hexagone et par la hausse du prix de cette matière première», écrit le site [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com). Parmi les explications trouvées, ce site cite «le refus des enseignes de relever les tarifs négociés en février avec les transformateurs, qui, du coup, livrent en priorité les grossistes et les pâtisseries, ainsi que leurs clients à l'étranger – cette fois au prix du marché», mais également un relèvement des cours mondiaux qui ont augmenté de près de 90% en France pour atteindre près de 6000 euros la tonne, selon une source spécialisée citée par le site.

Cette actualité est mise à profit par de nombreux titres de la presse française et européenne pour s'attarder sur l'importance de ce produit dans les traditions culinaires des Français demeurés grands consommateurs avec une moyenne de huit kilos par habitant par an. «Depuis que le beurre existe, depuis qu'il a fait irruption sur le sol français, nous avons toujours entretenu

un rapport assez particulier avec celui-ci, avance le site d'information français [slate.fr](http://slate.fr) ajoutant que «des livres d'histoire et les récits de famille témoignent d'ailleurs parfaitement de cette relation tourmentée», mais également des évolutions dans notre manière de percevoir et de consommer ce produit issu de la matière grasse du lait.» Depuis les temps anciens le beurre a été utilisé pour plusieurs usages en rapport avec les soins, l'esthétique et l'art culinaire. Il a été coté socialement à toutes les catégories allant d'un produit de riche à la graisse du pauvre. Les historiens sollicités pour la circonstance ont tous évoqué des traces d'utilisation du beurre depuis les temps les plus reculés, avec néanmoins une répartition géographique beaucoup plus centrée sur les zones paysannes, d'où le peu d'attrait sur les grandes zones urbaines et l'image qui lui a été collée d'un produit paysan. «Certaines régions semblent pourtant avoir cuisiné au beurre dès le Moyen-Age: la Flandre, la Normandie, la Bretagne, l'Aunis et la Saintonge, par exemple. Mais cette graisse et cette cuisine étaient qualifiées de paysannes et ont été méprisées jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle» écrivait en 2012 l'historien Jean-Louis Flandrin, cité par [slate.fr](http://slate.fr). Beaucoup de choses ont évolué depuis, pour finir par faire passer le beurre au rang de ce qu'un autre historien français a qualifié de «marqueur culturel identitaire». Les usages se sont généralisés à toutes les régions de France au point où le beurre a acquis ce nouveau statut qualifié par le site [slate.fr](http://slate.fr)

de «dénominateur commun de plusieurs spécialités culinaires populaires (du sandwich jambon-beurre aux coquillettes au beurre et au jambon) et moins populaires (pâtisseries, viennoiseries, grandes sauces...) du pays. Cependant depuis quelques décennies, le produit a souffert d'une mauvaise presse faite par de multiples campagnes de sensibilisation sur les risques liés au cholestérol. Sous le titre, «Le beurre est-il vraiment si mauvais pour la santé?», le site [slate.fr](http://slate.fr) a mis en ligne le 24 octobre 2013, un papier bien documenté par une série d'études scientifiques, dans lequel on apprend que, d'après Aseem Malhotra, l'un des plus grands cardiologues d'Angleterre, «beurre, fromage et viandes rouges ne sont pas aussi mauvais pour le cœur que l'on ne le pense». Le site s'est référé à une compilation de littérature scientifique publiée en 2010 pour avancer «qu'il n'existe aucune preuve significative qui permette de conclure que les graisses saturées dans l'alimentation sont associées à un risque accru de maladies cardiaques.» Les avis semblent effectivement avoir évolué ces dernières années comme l'atteste le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière qui e réjouissait de relever que cette «matière grasse laitière, longtemps décriée au profit des matières grasses végétales, retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesses, et ce à travers le monde». A coup sûr, le sandwich jambon-beurre et les viennoiseries françaises ont encore devant eux de beaux jours en perspec-

CANCER :

## Plus de 7 milliards de DA en dix ans pour soigner les patients à Tizi-Ouzou

Un montant de plus de 7,788 milliards de DA a été mobilisé par le CHU Nedir Mohammed de Tizi-Ouzou entre 2006 et 2016 pour soigner les patients atteints de cancer, a révélé un médecin spécialiste, citant une étude.

Le Pr Cherifa Sedkaoui du service Oncologie de ce même établissement de santé, qui a présenté une étude sur la prise en charge des patients atteints de pathologies cancéreuses, à l'occasion du premier congrès de la faculté de médecine qui s'est déroulé jeudi et vendredi au campus Hasnaoua I de l'université Mouloud Mammeri, a expliqué que cette enveloppe a profité à plus 11 700 malades.

Ce montant a servi à l'achat de réactifs et permis d'assurer, durant cette même période, un total de 82 411 cures de chimiothérapie au profit des ces patients, pris en charge principalement au service oncologie de l'unité Belloua, selon la même étude.

Cette spécialiste ainsi que d'autres médecins qui ont participé à ce congrès ont insisté sur l'importance d'effectuer des dépistages réguliers afin de prévenir toute apparition de pathologie cancéreuse pour un traitement rapide de la maladie et augmenter ses chances de guérison et réduire le coût des soins.

Ce premier congrès, placé sous haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et parrainé par le coordonnateur du plan cancer 2015-2019, le Pr Messaoud Zitouni, a consacré la part du lion des communications à la cancérologie où les intervenants ont traité de l'ampleur de cette maladie à Tizi-Ouzou y prenant de plus en plus de place, que ça soit en terme de morbidité/mortalité qu'en terme de qualité de soins et surtout de coût.



A la clôture des travaux, les participants ont insisté sur le dépistage des cancers à un stade précoce pour améliorer le taux de guérison et agir sur les facteurs de risque modifiables, et rappelé la nécessité de mettre en service, dans les meilleurs délais le Centre anti Cancer de Draa Ben Khedda afin d'améliorer les conditions de prise en charge du patient. Ce congrès a traité également de la pathologie liée à l'âge dans le cadre de deux tables rondes, l'une sur les pathologies de l'enfant et l'autre consacrée aux maladies du sujet âgé où il a été relevé que devant l'augmentation de l'espérance de vie de la population algérienne, la communauté médicale rencontre de plus en plus de patients âgés atteints de pathologies

multiples et spécifiques, d'où le défi d'y faire face en améliorant les structures d'accueil pour ces personnes et en réfléchissant à une stratégie efficace pour améliorer la qualité de leurs soins. Un atelier sur la Refonte des études médicales dans le but d'améliorer la qualité de la formation de l'étudiant en médecine en passant par l'amélioration du niveau des enseignants ainsi que des outils d'enseignement, a été animé lors de ce congrès. La nécessité pour les médecins hospitalo-universitaires d'être au diapason des inventions technologiques et des innovations dans le domaine médical, l'actualité pharmaceutique, la médecine douce ont été également abordés lors de cette manifestation scientifique.

ORAN

## Quatre interventions chirurgicales réparatrices du genou et du ligament pour la première fois

Quatre interventions chirurgicales du genou (réparation et suture méniscale et plastie du ligament croisé antérieur et postérieur et des instabilités rotuliennes) ont été pratiquées, pour la première fois, à la clinique spécialisée en orthopédie et rééducation des victimes du travail de Misserghine, a-t-on appris jeudi du directeur de cet établissement sanitaire.

Ces opérations chirur-

gicales, effectuées mercredi avec l'utilisation endo-butons, chirurgie mini invasive et conservatrice, se sont déroulées «dans de bonnes conditions et ont donné des résultats satisfaisants grâce à l'équipe médico-chirurgicale de la clinique, dirigée par le chirurgien orthopédiste le Dr. Barka Mohamed Nabil», a souligné le Dr Abdelkrim Djellat, soulignant que ces interventions chirurgicales de

pointe sont rarement pratiquées sur le territoire national. Cette nouvelle technique a été menée en collaboration avec le Dr Nader Darwish, médecin éminent au niveau de plusieurs hôpitaux internationaux dont l'hôpital «Essbitar» du Qatar et l'hôpital «Health Point» d'Abu Dhabi (Emirats Arabes unis), a indiqué le même responsable.

Ce genre d'interventions modernes adoptées par la clinique d'orthopé-

die et de rééducation fonctionnelle de Misserghine relevant de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS), est une première dans l'Ouest du pays.

En plus de ce programme ponctuel, la clinique a pris en charge, cette année, plusieurs pathologies complexes, telles que la scoliose, les prothèses de l'épaule ainsi que les prothèses du bassin et du genou, a-t-on indiqué.

RECHERCHE

## Des chercheurs suisses découvrent une molécule contre le paludisme

Des chercheurs suisses ont découvert deux protéines clé dans le développement et la dissémination du parasite du paludisme ainsi qu'une molécule pour les neutraliser, suscitant un nouvel espoir de mise au point d'un traitement efficace. Cette maladie est responsable chaque année de 500.000 morts, dont 80% sont des enfants de moins de cinq ans vivant en Afrique.

Cette découverte pourrait non seulement aboutir au développement de thérapies pour détruire le parasite inoculé par le moustique mais également empêcher sa transmission, ont relevé ces scientifiques, dont les conclusions ont été publiées jeudi dans une revue américaine spécialisée.

Des stratégies thérapeutiques sont déployées depuis longtemps contre le paludisme mais elles restent jusqu'à présent moyennement efficaces, ont-ils ajouté. Les traitements actuels ne permettent pas d'éradiquer cette maladie car le parasite développe une résistance et ils s'emploient à limiter la prolifération du parasite dans le sang des personnes infectées mais pas à en bloquer la transmission.

Des personnes vivant dans des régions où la maladie est endémique développent une immunité naturelle après avoir été infectées et ne souffrent en général que de symptômes légers, selon les chercheurs. Mais en cas de nouvelle pique par un moustique anophèle, elles peuvent transmettre le parasite même si elles prennent un traitement antipaludéen.

Pour éradiquer le paludisme, il est nécessaire de cibler le parasite non seulement quand il est dans le sang des humains mais aussi sa transmission par l'intermédiaire du moustique, ont expliqué les chercheurs des universités de Genève et de Berne.

Sans l'une des deux protéines découvertes, le parasite est incapable d'envahir les cellules sanguines où il se multiplie. En éliminant la seconde, il ne peut sortir des cellules sanguines infectées, empêchant donc sa prolifération.

Les chercheurs ont également identifié une molécule pouvant neutraliser ces deux protéines, éliminant à 99,9% le parasite dans des cultures en laboratoire après 48 heures. Ce qui est comparable à l'antipaludéen chloroquine.

Cette molécule expérimentale a rendu le parasite indétectable dans le sang de souris infectées après deux semaines de traitement quotidien. «En frappant plusieurs points simultanément, nous espérons pouvoir combattre la maladie chez les humains mais aussi interrompre sa transmission aux moustiques, ce qui est la seule manière efficace de contrôler la maladie», a résumé Volker Heussler, professeur à l'Institut de biologie cellulaire à l'Université de Berne.

APS

ROUGEOLE:

## Le nombre de décès sous la barre des 100.000 pour la première fois

Le nombre annuel de décès dans le monde dus à la rougeole est passé pour la première fois sous la barre des 100.000 en 2016, mais la vaccination continue de stagner, a annoncé jeudi l'ONU.

Dans son rapport annuel sur cette maladie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé que la rougeole avait tué 90.000 personnes en 2016.

«C'est la première fois que le nombre annuel de décès causés par la rougeole tombe sous les 100.000», a relevé l'OMS dans un communiqué conjoint avec d'autres agences de

santé, dont l'alliance du vaccin Gavi, le

Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) et l'Unicef, l'agence de l'ONU spécialisée dans les droits de l'enfant. Les décès dus à la rougeole ont chuté de 84% depuis 2000, a rappelé le communiqué.

La distribution de 5,5 milliards de doses de vaccin depuis le début du siècle a été essentielle pour réduire ce nombre, mais les campagnes de vaccination doivent encore s'intensifier, a estimé l'OMS. «Le monde est

loin d'avoir atteint les objectifs régionaux d'élimination de la rougeole», a-t-elle alerté.

«La vaccination avec la première des deux doses de vaccin requises stagne à environ 85% depuis 2009, loin des 95% nécessaires pour stopper l'infection, et la couverture vaccinale avec la seconde dose, malgré une hausse récente, n'était que de 64% en 2016», ont déploré les auteurs de l'étude.

Le Nigeria, l'Inde et le Pakistan sont les pays où le nombre d'enfants non vaccinés est le plus élevé.

# FATIGUE ET SI ON RECHARGEAIT NOS BATTERIES ?

Un tonus en berne n'est souvent que la rançon d'une vie trop trépidante. Il suffit souvent de revoir quelques habitudes pour se sentir régénéré.

Quand la fatigue s'installe, la cause est souvent la plus évidente : le manque de repos. A rester devant les écrans jusqu'à plus d'une heure, on oublie que l'on ne malmené pas impunément son rythme biologique. On a beau rêver à celui de Napoléon (qui ne dormait, paraît-il, que 4 ou 5 heures), la durée de sommeil dont nous avons besoin est déterminée génétiquement. Il y a quelques années des chercheurs ont même identifié un gène, porté par un cinquième des Européens, qui entraîne un besoin de sommeil supérieur chez ceux qui en sont pourvus. D'où l'importance de respecter son rythme personnel, d'aller se coucher dès les premiers signes d'endormissement, d'éviter les dîners trop copieux, et de se rappeler que la température idéale de la chambre se situe autour de 18°C.

## On dort... mais mieux

Dormir davantage ne suffit pas toujours. Il faut aussi dormir mieux. Quand les heures de sommeil semblent suffisantes et qu'on ne se sent guère plus en forme au réveil, c'est que les nuits sont de mauvaise qualité, agitées, ponctuées de ronflements, et parfois interrompues par des pauses respiratoires angoissantes pour le conjoint qui en est témoin : les apnées du sommeil. Il s'agit d'une véritable asphyxie nocturne, qui frappe surtout les personnes enrobées, qui fument et boivent de l'alcool. Soigner ces apnées du sommeil permet de retrouver tout son allant et protège le système cardiovasculaire.

Autre erreur fréquente : vouloir se "rattraper" durant le week-end. "Ce n'est pas la bonne solution, soutient le Dr Jean-Pierre Danjean, médecin généraliste. La preuve : elle déclenche souvent des crises chez les migraineux. Pour compléter une nuit trop



courte, mieux vaut faire une micro-sieste. Des études ont montré que cette pratique permet non seulement de regagner en concentration et en énergie, mais qu'elle diminue les risques d'infections, de diabète et d'hypertension.

Le bon mode d'emploi ? Entre 13 et 15 heures, s'installer sur un canapé ou dans un bon fauteuil. Se relaxer ou s'endormir suffit à recharger les batteries. En revanche, mieux vaut programmer une sonnerie au bout de 20 minutes. Avec un somme plus long, on risquerait de se réveiller "vaseux" et de perturber le sommeil de la nuit suivante.

## On bouge pour retrouver la forme

Lorsqu'on se sent claqué, on a tendance à éviter tout effort, alors qu'il faut bouger davantage, au contraire ! Plus on s'accroche, plus on prend du poids et plus le moindre effort devient coûteux, explique le Dr Danjean, comme si l'on abaissait le thermostat de la fatigue.

Marcher 20 minutes chaque jour, c'est déjà bien, la régularité étant plus importante que la durée. Mais l'idéal serait de faire 10 000 pas par jour. Pour améliorer ses performances de fatigue ludique, on peut s'équiper d'un petit appareil appelé podomètre (20 à 30 euros, dans les magasins de

sport) que l'on clippe à la ceinture dès le saut du lit.

## On fait une cure de vitamine D

Pour retrouver du pep, il suffit parfois de se montrer un peu plus raisonnable. Alcool et café à hautes doses fatiguent, de même que la sous-oxygénation chronique due au tabac. Si l'on ne corrige pas les erreurs flagrantes d'hygiène de vie, cocktails anti-fatigue et autres cures de vitamines auront un intérêt plutôt limité. Une exception cependant : la vitamine D. Notre corps en fabrique l'essentiel sous l'effet du soleil, en hiver, les réserves sont souvent épuisées, ce qui engendre faiblesse musculaire et vitalité en baisse (notamment chez les personnes âgées dont la peau a la synthèse moins bien).

Les poissons gras offrent la meilleure ressource de vitamine D (rappelons-nous la fameuse huile de foie de morue !). Certains aliments industriels (huiles Isio 4) ont aussi revu leur formule, de façon à ce que deux cuillères à soupe quotidiennes couvrent la quasi-totalité de nos besoins. Mais une petite complémentarité quotidienne peut aussi requinquer, entre novembre et mars, lorsque l'on ne peut pas s'offrir un séjour au soleil. Apprendre au milieu des repas, car la graisse facilite sa absorption.

## Quand consulter ?

Si votre fatigue ne cède pas au bout d'un mois de reprise en mains. Ou si son caractère brutal et son intensité s'étonnent. Ce symptôme, bien que très banal, peut aussi annoncer un pépin de santé embêtant (infection, dérèglement de la thyroïde, diabète, voire hépatite, cancer ou problème cardiaque).

## LE STRESS EMPÊCHE L'EMPATHIE

Face à des inconnus, nous avons du mal à ressentir la même émotion que celle qui les traverse. Le stress serait un des freins principaux à ce défaut d'empathie. Voir quelqu'un dans la rue pleurer ne nous fait ni chaud ni froid ? Cette absence de compassion pour les émotions d'une personne qu'on ne connaît pas, s'expliquerait en partie par le stress.

Jeffrey Mogil, neuroscientifique à l'université McGill au Canada, s'est focalisé sur cette relation entre stress et empathie en réalisant des expériences sur des souris et des humains. "Vous pouvez tester les mêmes résultats chez les souris et les humains", croit bon de préciser le chercheur. La démonstration en a été donnée dans deux tests différents. D'abord, des souris ont reçu de la métoprolole, un médicament qui inhibe la production de cortisol, l'hormone du stress. Objectif : observer la réaction des rongeurs face à la douleur d'un autre congénère placé dans la même cage. Résultat, les souris ayant reçu un médicament ont exprimé beaucoup plus d'empathie que des souris qui étaient soumises à un niveau de stress intense. Ensuite, cette association entre stress et empathie a été vérifiée sur des participants humains. Il

leur a été demandé d'observer une personne, connue ou inconnue, en train de plonger pendant 30 secondes la main dans l'eau glacée. Au final, les volontaires ont partagé la même souffrance que le cobaye, uniquement quand celui-ci leur était familier.

## Lutter contre le stress pour être plus empathique ?

"Ce qui empêche les personnes de ressentir de l'empathie envers les autres à un niveau très basique est le fait qu'elles sont stressées parce qu'elles se trouvent en contact étroit avec des personnes qu'elles n'ont jamais rencontrées auparavant. Donc l'empathie est incapable de se manifester", résume Jeffrey Mogil, dans la revue spécialisée Current Biology. "Le stress produit par le cerveau peut agir comme une barrière sur le système empathique. Peu de gens réalisent qu'ils sont angoissés face à l'inconnu, mais c'est souvent le cas".

Tony Buchanan, neuroscientifique à l'Université Saint Louis, aux États-Unis, qui a également travaillé sur les effets du stress, pense qu'agir contre le stress pourrait donc augmenter l'empathie entre les individus.



## Umami : la 5<sup>e</sup> saveur est bonne aussi pour la santé



Quand on parle de saveurs, on pense au salé, au sucré, à l'amer et à l'acide. Pourtant, il en existe une 5<sup>e</sup>, moins connue, qui a des bénéfices sur la santé. Surtout chez les personnes âgées. Si on vous demande de citer un aliment à la saveur umami, vous serez sans doute bien en peine de répondre. Pourtant, c'est l'une des 5 saveurs de base avec le salé, le sucré, l'amer et l'acide. Umami vient du mot japonais signifiant 'goût savoureux'. Cette saveur permet d'équilibrer et d'arrondir l'intégralité de la saveur d'un plat. Il a un après-goût durable et doux.

La première perception que l'on a de l'umami vient du lait maternel. Plus tard, on le retrouve dans certains bouillons, dans les fromages, la sauce soja, les tomates mûres.

Aujourd'hui, le goût umami pourrait bien sortir de l'ombre. Une étude publiée dans la revue spécialisée *Flavour* vient en effet de montrer ses bénéfices sur la santé. Il y aurait 'une relation étroite entre la perception par une personne du goût umami et la condition physique de cet individu', assurent les chercheurs japonais de l'École dentaire de l'université de Tohoku.

### Stimuler la saveur umami chez les personnes âgées

Ces chercheurs se sont aperçus qu'il y avait un lien entre la perte de la perception du goût umami chez des personnes âgées, une baisse de leur appétit et la dégradation de leur santé. La saveur umami a en effet la particularité de stimuler la production de salive et donc d'améliorer le sens du goût et de stimuler l'appétit.

Tout leur étude, les chercheurs ont cherché à stimuler à nouveau le goût umami chez 44 personnes âgées. Grâce à un *kombucha* (un thé fermenté à base d'algue), les chercheurs ont réveillé ce goût. Leurs patients ont alors retrouvé l'appétit, se sont mises à reprendre du poids et leur état de santé général s'est nettement amélioré.

Preuve que l'entretien du goût umami contribue non seulement à la préservation de la bonne santé buccale, mais aussi à l'état de santé général chez les personnes âgées', ajoutent les chercheurs qui estiment que ce goût devrait être pris en compte dans l'alimentation des seniors.

# GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS MAUVAIS QUE ÇA

*Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.*

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure engendre de troubles à long terme.

Menée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les capacités motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire.

Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (2 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement », remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Pourrait être encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développe-



ment neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bienfaits de la consommation de poisson l'emportent sur les effets négatifs du mercure, voire même les annulent » précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 atténueraient les effets délétères du mercure du poisson.

### Une balance bénéfique/risque favorable

« Ces résultats indiquent que le type d'acide gras qu'une future mère consomme

durant sa grossesse fait la différence en terme de développement neurologique chez l'enfant à naître » conclut Sean Strain, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition à l'université Ulster d'Irlande du Nord.

Les oméga-3 sont des acides gras essentiels qui doivent être fournis par l'alimentation. Mais si les poissons gras en sont une source importante, on trouve aussi des oméga-3 dans certains légumes et dans certaines huiles végétales (colza, olives, lin, etc.).

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande toujours aux femmes enceintes de limiter autant que possible leur consommation de poisson à deux fois par semaine maximum.

## BRÛLURES D'ESTOMAC : ELLES PEUVENT ÊTRE UN SIGNE DE CANCER

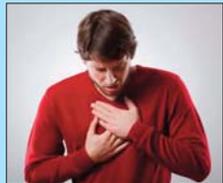
Seule une personne sur deux qui souffre de brûlures d'estomac consulte le médecin à ce sujet. Or, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer des voies digestives. Une nouvelle campagne d'information baptisée *Be clear on cancer* (Soyons clairs sur le cancer) vient d'être lancée en Grande-Bretagne pour tenter d'alerter le grand public sur les cancers gastro-œsophagiens. Cette campagne coïncide avec un nouveau sondage commandé par le ministère de la Santé britannique qui montre que seule une personne sur deux (55% exactement) consulte son médecin en cas de brûlures d'estomac, y compris lorsque ce symptôme s'étend sur plusieurs semaines. Or, comme nous l'apprend la campagne d'information, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer de l'estomac ou de l'œsophage. Avec environ 9000 nouveaux cas par an, le cancer de l'estomac se situe au cinquième rang des cancers en France. En Grande-Bretagne, ce sont près de 13000 per-

sonnes qui sont diagnostiquées chaque année, ce qui a incité les autorités sanitaires à lancer cette campagne de dépistage afin d'améliorer le taux de survie.

Dans la très grande majorité des cas (c'est-à-dire plus de neuf fois sur 10), il s'agit d'un adénocarcinome (une tumeur maligne) qui se développe aux dépens des glandes de la muqueuse gastrique. Mais ce cancer peut parfois être une complication d'un ulcère de l'estomac. Comme les signes d'alerte ne sont pas spécifiques (nausées, brûlures d'estomac...) il est souvent diagnostiqué tardivement et est responsable de plus de 4 400 décès par an.

### Cancer de l'estomac : les symptômes

Comme nombre de cancers, plus un cancer des voies digestives est diagnostiqué tôt, plus le traitement a des chances d'être couronné de succès. C'est pourquoi les autorités sanitaires britanniques rappellent quels sont



les signes à observer :

- Des brûlures d'estomac ou des nausées qui vont et viennent depuis plus de 3 semaines
- Le sentiment que la nourriture reste coincée au fond de la gorge quand on avale
- Des rôtis fréquents
- Une perte de poids sans raison
- Une sensation d'inconfort en haut de l'estomac.

## ONU-CENTRAFRIQUE Le chef de l'ONU déplore l'extrême pauvreté ravageant la République centrafricaine

Le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a dit vendredi déplorer l'extrême pauvreté à laquelle fait face la République centrafricaine (RCA) et la dépendance de ce pays vis-à-vis de l'aide extérieure. S'adressant aux députés centrafricains, le secrétaire général M. Guterres a affirmé que «l'insécurité, l'accentuation de la crise humanitaire, le sentiment d'exclusion, l'absence de l'Etat dans certaines régions, l'absence d'infrastructures sociales de base, par exemple d'écoles et d'hôpitaux» expliquent la situation fragile de la RCA.

Selon lui, «des groupes armés rendent plus compliquée la gestion de la sécurité, du fait que les civils et les casques bleus sont les cibles d'attaques», ajoutant que «la RCA est le pays dans lequel le plus d'humanitaires ont été tués cette année».

Il a annoncé aux députés qu'il soumettra «au Conseil de sécurité la nécessité d'augmenter l'effectif des forces de la MINUSCA, dans le but d'améliorer sa capacité d'action».

Certains observateurs affirment qu'il pourrait s'agir d'une augmentation de 900 hommes.

Reconnaissant que les forces onusiennes seules ne peuvent rétablir la paix dans ce pays en crise, le chef de l'ONU a jugé qu'il était temps de doter les forces armées centrafricaines (FACA) d'armes et de les déployer dans les zones les moins dangereuses, laissant les zones les plus risquées aux forces onusiennes, afin de rétablir la paix sans discrimination.

Il a indiqué que les FACA pourront remplacer au fur et à mesure les forces onusiennes, puisque le destin du peuple centrafricain dépend de son gouvernement.

Sur le plan humanitaire, M. Guterres a déploré que l'attention de la communauté internationale soit détournée par la menace nucléaire en RPDC et au Moyen-Orient et que la crise centrafricaine semble être oubliée. Cette perception a pour conséquence une mobilisation de seulement 40% des ressources.

Il a souhaité que la communauté internationale apporte son soutien à la RCA, lui permettant d'élaborer un programme de développement devant profiter aux zones rurales afin de redonner vie aux hôpitaux, aux écoles, et de réhabiliter les routes, pour éviter qu'un voyage entre Bangui et Béhassou ne prenne trois semaines.

## KENYA : La commission électorale suspend les votes dans certaines régions

La commission électorale du Kenya a décidé de suspendre vendredi l'élection présidentielle dans quatre comtés de l'ouest du Kenya, qui a été marquée par des manifestations chaotiques depuis jeudi.

Selon Wafula Chebukati, président de la Commission électorale indépendante et des frontières (IEBC), les élections ont été remises à plus tard dans 3.635 bureaux de vote, la plupart dans les comtés de Kisumu, Siaya, Homabay et Migori.

M. Chebukati a indiqué que certains membres du personnel de l'IEBC avaient été enlevés, torturés, dans certaines zones, certains de leurs domiciles endommagés et pillés, d'autres interdits et violemment empêchés de se rendre à leur bureau de vote et ont été littéralement chassés.

«Certains d'entre eux ont dû se réfugier dans les commissariats de police jusqu'à présent», a déclaré M. Chebukati lors d'un point de presse à Nairobi. Il a dit que la commission électorale annoncerait une nouvelle date pour la réorganisation de la présidentielle plus tard.

M. Chebukati a indiqué que deux régions du nord du Kenya voteraient samedi, notant que le total des bureaux de vote représente 1,17 million de voix, soit 9% du total des électeurs inscrits.

Le patron de l'IEBC a cité les menaces à la sécurité du personnel du corps électoral comme raison du report.

«Quand il s'agit de notre personnel, des directeurs du scrutin et du personnel électoral, quand leur vie est en danger, en tant que commission, nous sommes préoccupés».

Au moins quatre personnes ont été tuées dans les violences électorales lors de la nouvelle élection présidentielle, a indiqué la police.

L'inspecteur général de la police, Joseph Boinett, a indiqué que six agents de police ont été blessés lors des affrontements entre la police et les manifestants anti-scrutin dans l'ouest du Kenya.

«Suite aux efforts de la police pour maintenir la loi et l'ordre et réprimer les rassemblements, quatre personnes ont été tuées, six officiers de police ont été grièvement blessés, 13 civils ont également été blessés et 86 personnes ont été arrêtées pour diverses infractions électorales et d'ordre public», a déclaré M. Boinett.

Lors des nouvelles élections présidentielles, a-t-il déclaré, l'objectif principal de la police était de veiller à ce que la paix et la tranquillité prévalent avant, pendant et après la période électorale.

«Nous nous sommes également concentrés sur la sécurité pour la livraison sécurisée de tous les documents électoraux à destination et en provenance de tous les bureaux de vote et enfin aux centres de pointage ainsi que l'application de toutes les lois électorales», a déclaré M. Boinett.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Conseil municipal de la Grande Canarie soutient les eurodéputés expulsés par le Maroc

**Le conseil municipal de la Grande Canarie (Espagne) a exprimé hier son soutien et sa solidarité avec les eurodéputés expulsés vendredi par le Maroc à leur arrivée à l'aéroport de Laâyoune occupé au Sahara occidental tout en dénonçant la violation des droits de l'homme par le Maroc.**



Les eurodéputés avaient prévu un séjour de plusieurs jours afin de rencontrer diverses associations et organisations sahraouies et s'enquérir de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a indiqué Carmelo Ramirez, responsable de la solidarité internationale du dit Conseil.

Le même responsable a souligné dans une déclaration, que «le peuple sahraoui aura tôt ou tard sa liberté» et pour cette raison, a-t-il précisé, «le conseil municipal de la Grande Canarie dénonce la violation des droits de l'homme par le Maroc et exige par ailleurs la libération des prisonniers politiques sahraouis et les militants des droits de l'homme emprisonnés illégalement».

Ramirez a également appelé à l'organisation d'un référendum sur

l'autodétermination du peuple sahraoui afin qu'il puisse, librement et démocratiquement, décider de son avenir tout en demandant de la communauté internationale de veiller au respect et à l'application des résolutions internationales relatives au règlement de ce conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

Le responsable de la solidarité internationale du conseil municipal qui a reçu la délégation parlementaire européenne à son retour à l'aéroport de Grande Canarie s'est dit solidaire avec elle parce qu'une fois de plus, «le Maroc empêche l'entrée aux territoires sahraouis occupés, d'une délégation étrangère de parlementaires, de représentants de partis politiques et autres observateurs ou défenseurs des droits de l'homme», se demandant, à l'instar des eurodéputés expulsés,

«si le Maroc n'a rien à cacher, alors pourquoi a-t-il empêché ces parlementaires d'entrer à Laâyoune».

Les députés européens empêchés vendredi d'entrer dans la ville de Laâyoune ont dénoncé la décision des autorités marocaines d'occupation qui leur ont refusé l'accès au Sahara occidental, alors qu'ils s'approprient à aller dans les territoires occupés pour s'enquérir de la situation des droits de l'homme.

«Contrariés par son expulsion de la ville de Laâyoune, la présidente de l'Intergroupe «Paix pour le Sahara occidental» au Parlement européen, Jytte Guteland a affirmé que le but de sa visite dans les territoires occupés du Sahara occidental est d'observer sur place la situation des droits de l'homme.

«Nous sommes venus ici en tant que membres du Parlement européen pour observer de nos propres yeux la situation sur place et avoir la possibilité d'écouter la société civile».

En tant que parlementaires, nous voulons être suffisamment informés de la situation au Sahara Occidental, d'autant plus que nous serons appelés à s'exprimer sur un accord d'association UE-Maroc modifié», a-t-elle déclaré dans un communiqué.

## BÉNIN : Le Président Talon procède à un remaniement gouvernemental

Le président béninois Patrice Talon a procédé vendredi soir à un remaniement de son gouvernement après avis consultatif du bureau de l'Assemblée nationale du Bénin, rapporte la presse locale samedi.

Selon un décret présidentiel, cette deuxième équipe gouvernementale du président Patrice Talon, après sa prise du pouvoir le 6 avril 2016, est composée de 22 membres plus le ministre d'Etat, Secrétaire générale de la présidence contre 21 pour la précédente.

Le président du parti pour la libération du peuple (PLP, opposition), Léonce Houngbadji, a exprimé samedi sa «déception» face à la composition de la nouvelle équipe gouvernementale, qui selon lui, ne sera pas «en situation d'apporter le renouveau nécessaire». «Pas sûr que le cri de désespoir des Béni-

nois ait bien été entendu», a-t-il déclaré dans un document publié samedi à Cotonou. Plusieurs organisations syndicales sectorielles, notamment de la santé, de l'éducation et de la justice, ont déjà décrété depuis plusieurs semaines des mouvements de grève, allant de 48 à 72 heures d'arrêt de travail collectif pour protester contre les réformes entamées dans leurs secteurs d'activités.

Pour la présidence béninoise, ces réformes économiques sont nécessaires pour conduire le pays sur la voie du développement.

La croissance de l'activité économique béninoise ressortirait en 2018 à 6% du Produit Intérieur Brut (PIB) réel, supérieure à celle attendue à fin 2017 qui est de 5,4%, selon une source au ministère béninois des Finances et de l'Economie.

## GUINÉE-BISSAU: L'opposition réclame dans la rue la démission du gouvernement

L'opposition a rassemblé vendredi un millier de personnes dans la capitale pour demander la démission du gouvernement de Guinée-Bissau, un an après l'échec d'un processus de médiation visant à mettre fin à la crise politique dans le pays.

Le petit état ouest-africain est en proie à une lutte de pouvoir depuis août 2015, lorsque le président José Mario Vaz a limogé son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, leader du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Des pourparlers, menés par le président guinéen Alpha Conde en octobre 2016, avaient pressé de nommer un nouveau Premier ministre et de mettre en place un gouvernement «inclusif» comprenant des

membres du PAIGC. Un nouveau Premier ministre, Umaro Sissoco Embaló, a prêté serment en décembre, mais le PAIGC l'a rejeté, accusant le président Vaz de violer l'accord demandant un choix consenti du Premier ministre.

Convoqué par une coalition de 18 partis, dont le PAIGC, les manifestants ont scandé vendredi des propos hostiles au Président José Mario Vaz et exigé la démission du gouvernement de Umaro Sissoco Embaló.

Selon les organisateurs de la marche, un important dispositif de sécurité a empêché un rassemblement plus large.

«Ce rassemblement n'est que le premier d'une série d'actions que nous allons mener. Ce n'est qu'un début», a lancé M. Pereira, l'ancien

Premier ministre, disant espérer que la société civile et les groupes religieux se joindront aux futurs rassemblements. Pour le leader de APU-PDGB, Nuno Gomes Nabiam, candidat malheureux à la présidentielle de 2014, «le président José Mario Vaz s'est trompé mais persiste dans son erreur».

C'est un avertissement que nous lui donnons avant qu'il ne soit très tard». Selon un communiqué du collectif d'opposition, les manifestations se poursuivront jusqu'au 5 novembre dans différents quartiers de Bissau.

«Aucune action mettant en cause la paix sociale, la stabilité et l'ordre public ne sera tolérée», a averti le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

## YÉMEN L'ONU juge «choquante» la situation humanitaire au Yémen

Un haut responsable de l'ONU a qualifié hier de «choquante» la situation humanitaire au Yémen en guerre et pressé les belligérants de respecter le droit international.

«Je suis venu au Yémen pour mieux comprendre la détérioration de la crise humanitaire, y compris l'évolution rapide de l'épidémie du choléra, la vaste pénurie alimentaire et la vague de déplacements des populations et c'était choquant de constater l'impact (sur la population) d'une guerre engendrée par les hommes», a déclaré à Sanaa le chef du bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Mark Lowcock, à l'issue d'une visite au Yémen.

La guerre au Yémen oppose depuis 2014 les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, chassées de la capitale Sanaa, aux rebelles Houthis accusés d'être soutenus par l'Iran et qui se sont alliés à des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait plus de 8.650 morts dont de nombreux civils.

Plus de 11 millions d'enfants yéménites ont besoin d'assistance



humanitaire en raison de la guerre, a indiqué lundi l'Ocha.

Ils sont des victimes directes de la pire crise alimentaire au monde, d'une épidémie sans précédent de choléra et de l'absence d'accès aux services médicaux, selon l'organisation.

Au cours de sa première visite au Yémen depuis sa prise de fonctions le 1er septembre, M.

Lowcock a eu des entretiens à Aden, capitale provisoire du Yémen où est installé le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Il a aussi visité plusieurs régions du pays, des hôpitaux et rencontré des employés du secteur de la santé qui n'ont pas été payés depuis des mois.

Il a indiqué avoir pressé les responsables basés à Aden et à Sanaa d'assurer que l'aide humanitaire puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin et appelé à la réouverture de l'aéroport de Sanaa - sous le contrôle des rebelles houthis - aux vols commerciaux et humanitaires.

Le responsable de l'ONU doit s'exprimer à ce sujet lors d'une réunion à haut niveau aujourd'hui à Ryad.

En mars 2015, les forces gouvernementales ont reçu le soutien d'une coalition militaire arabe emmenée par l'Arabie saoudite et les combats et les raids aériens n'ont pas cessé depuis.

Toutes les négociations et tentatives de cessez-le-feu ont échoué.

## ONU-BIRMANIE L'ONU autorisée à redistribuer de la nourriture au nord de Rakhine au Myanmar

Les autorités de Birmanie ont accepté d'autoriser les Nations unies à reprendre la distribution de la nourriture au nord de l'Etat de Rakhine où l'aide était suspendue depuis deux mois, a annoncé vendredi à Genève le Programme alimentaire mondial (PAM). Bettina Luescher, porte-parole du PAM a indiqué lors d'un point de presse à Genève, qu'il restait désormais aux agences onusiennes de déterminer les contours de cet accord avec la Birmanie pour apporter de l'assistance, aux côtés des différentes entités de la Croix-Rouge.

«Nous n'avons pas encore de calendrier ou plus de détails sur la distribution proposée de rations alimentaires au nord de Rakhine», a souligné cette porte-parole, ajoutant que «le nombre de personnes qui seront aidées n'est pas encore connu».

L'accord, dont les détails sont encore en cours d'élaboration, est intervenu alors que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a rapporté que les enfants réfugiés rohingyas qui fuyaient au Bangladesh arrivaient «presque mourant» après avoir tant souffert de malnutrition.

Le PAM distribuait avant des rations alimentaires à 110.000 personnes dans le nord de l'Etat de Rakhine - à la fois aux communautés bouddhistes ainsi qu'à la minorité musulmane Rohingya.

Mais depuis le 25 août dernier et le regain des violences, les agences humanitaires onusiennes n'ont plus été en mesure d'accéder au nord de Rakhine pour fournir de l'aide.

Les livraisons du PAM ont continué pour les 140.000 personnes vivant au centre de Rakhine. Par ailleurs, au Bangladesh, où sont arrivés de Rakhine plus de 605.000 Rohingyas musulmans en deux mois, l'UNICEF entend évaluer d'ici novembre le nombre d'enfants atteints de malnutrition sévère aiguë.

## ONU L'ONU regrette des progrès isolés et revers alarmants dans la participation des femmes aux processus de paix

La directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka a déclaré qu'en dépit de progrès isolés, la participation des femmes aux processus de paix et politiques a connu au cours de l'année écoulée des revers alarmants.

Venue présenter le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité lors d'une réunion du Conseil de sécurité, Mme Mlambo-Ngcuka a cité en exemple l'Accord de paix appliqué en Colombie, qui est conforme aux exigences de la résolution 1325(2000), laquelle demandait aux Etats membres «de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends». Malheureusement, a constaté Mme Mlambo-Ngcuka, la Colombie semble être une exception dans le monde, comme en témoigne le fait que l'absence des femmes à la table des négociations est «plus souvent la norme que l'exception».

Victimes d'une véritable «marginalisation politique» dans le cadre des pourparlers de paix, celles-ci ne représentent que 3% des Casques bleus déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, un chiffre jugé «inacceptable» en 2017. Engagé dans des discussions avec les pays fournisseurs de contingents, le secrétariat de l'ONU est en outre déterminé à accroître le nombre de femmes médiatrices, a assuré le chef de cabinet du secrétaire général, Maria Luiza Ribeiro Viotti.

Le secrétaire général, a assuré le haut-fonctionnaire, est fermement déterminé à promouvoir l'égalité des sexes dans le travail de paix et de sécurité de l'ONU et à investir dans l'analyse de cette égalité dans les conflits.

Le secrétaire général a aussi mis en place un plan concret pour parvenir à la parité entre les sexes au sein de l'ONU.

Comme cette parité est en échec dans les opérations de maintien de la paix, il travaille avec les pays contributeurs de troupes et de police pour accroître le nombre des femmes en uniforme.

L'organisation travaille aussi, a poursuivi Mme Viotti, à accroître sa réserve de médiatrices.

Les propositions de réforme de l'architecture paix et de sécurité du secrétariat mettront aussi un accent fort sur le renforcement du lien entre les stratégies politique et l'expertise genre.

APS

## SYRIE La Syrie accuse l'OIAC de déformer la réalité

Le ministère syrien des Affaires étrangères a accusé vendredi un récent rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) d'avoir falsifié la réalité en ce qui concerne la prétendue implication des forces syriennes dans une attaque chimique perpétrée en Syrie en avril dernier.

Dans un communiqué, répondant au rapport de l'OIAC qui a été

publié jeudi, le ministère indique totalement rejeter le rapport et ajoute qu'il a été rédigé pour correspondre aux directives des Etats-Unis et des pays occidentaux visant à exercer davantage de pressions sur le gouvernement syrien.

Jeudi, le rapport de l'OIAC, soutenu par l'ONU et conduit par le mécanisme d'enquête conjoint, a étayé les conclusions précédentes qui avaient accusé les

forces aériennes syriennes d'avoir utilisé du gaz sarin dans la ville syrienne de Khan Cheikhoun, dans la province d'Idleb, en avril dernier.

La prétendue attaque aurait fait plus de 90 morts.

Dans son communiqué de vendredi, le ministère déclare déplorer les accusations directes et indirectes portées dans le dernier rapport et dans le précédent, ajoutant qu'elles constituent «une

falsification de la vérité et une modification de toutes les informations exactes sur ce qu'il s'est passé à Khan Cheikhoun.» Le ministère estime que le rapport repose sur des témoignages effectués par les «criminels» qui ont perpétré l'attaque.

Le communiqué souligne que la Syrie n'est en possession d'aucune arme chimique.

## ESPAGNE Le Canada pour une «Espagne unie» (officiel)

Ottawa a rejeté vendredi la déclaration unilatérale d'indépendance de la Catalogne et appelé au «dialogue» avec Madrid.

«Suivant les principes légaux internationaux reconnus par la Cour suprême du Canada, ces décisions doivent être prises au sein du cadre constitutionnel», a dit Andrew Leslie, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland.

«Etant donné cela, le Canada reconnaît une Espagne unie», a-t-il déclaré à la chambre des Communes.

«Un dialogue entre l'Espagne et la Catalogne au sein du cadre constitutionnel demeure la meilleure voie à suivre».

Le Premier ministre Justin Trudeau a réaffirmé un peu plus tard



cette position lors d'un point de presse au Québec en disant aussi espérer que la suite des choses en Espagne se déroule dans la «non-violence».

Le Parlement catalan a approuvé vendredi l'«indépendance» de la Catalogne.

Une rupture sans précédent en Espagne, à laquelle Madrid a riposté en mettant la région sous tutelle avant de destituer le président catalan Carles Puigdemont et son exécutif, et de convoquer des élections le 21 décembre en Catalogne.

## ARTS PLASTIQUES

## L'exposition «Bleu mystique» du plasticien Karim Meziani ouverte hier à Alger

«Bleu mystique», une exposition de peinture du plasticien Karim Meziani ouverte hier à Alger, présente une série de toiles monochromes dominées par un bleu éclatant, fruit d'une longue recherche, que l'artiste utilise comme base à l'expression du «sacré» dans une vision mystique et philosophique du monde.

Devant un public de passionnés, cette nouvelle collection, d'une quarantaine d'œuvres non titrées, «pour susciter la lecture intrinsèque du visiteur», dévoilées au public à la galerie «Seen Art», sise à Delly Brahim (banlieue ouest d'Alger), se présente comme un affranchissement de l'esprit et une recherche de la perfection morale, basée sur la contemplation spirituelle de la vie dans ses symboles conduisant aux origines de l'humanité.

L'exposition, également baptisée par l'artiste «Le monochrome du sacré» met en valeur le fruit de 25 ans de recherche sur un mélange judicieux de pigments naturels qui a abouti au «Bleu Karim-Meziani», éclatant de lumière, qui extrait le regard du visiteur de l'ordinaire, invitant sa réflexion à emprunter les chemins de la méditation, pour découvrir, au bout, des explications surnaturelles à l'existence.

Soumettant l'émotion aux règles du soufisme, Karim Meziani déploie, dans des couleurs vives, une suite arithmétique où le chiffre «zéro» notamment, prend une dimension paranormale, révélant ses mystères dans plusieurs interprétations qui poussent toute recherche à explorer les profondeurs de l'être et aller au-delà de la réalité perceptible, sollicitant la pensée dans un mécanisme de réflexion augmenté.

Ainsi, représentant «le début», selon la vision de l'artiste, le chiffre «zéro», étant d'une part une valeur nulle, est le «point de départ» de tout calcul algébrique, alors que d'autre part, il symbolise le «néant» d'où part toute action conduisant vers «L'Être».

D'un autre côté, la forme circulaire de ce même chiffre renverrait curieusement, argue le plasticien, à la «notion de cycle» qui régit le monde, à l'instar de la similitude des schémas sur la loi de gravitation entre les planètes autour du soleil dans le monde de l'infiniment grand et des électrons autour du noyau dans le monde de l'infiniment petit.

Le «bleu mystique» en support à tous les sujets, les visiteurs ont pu apprécier le geste serein et minutieux de l'artiste, à travers le mélange subtil des couleurs qui «suscite l'apaisement et ravive l'espoir», de l'avis d'une adepte des arts plastiques, dans un travail où la quarantaine de toiles dédiée à ce vernissage, constitue un «clin d'oeil», voulu par l'artiste, à ses 40 années de carrière.

Travaillées en relief, les toiles, dont quelques unes ont été mises sous verre car réalisées sur du papier fin avec la technique du repassage, présentent plusieurs formes géométriques accomplies dans la spontanéité du geste, avec pour idée récurrente plaquée au centre de la plupart des tableaux, la «Feuille d'or», symbole de civilisation et d'éternité et motif ornemental dans l'art islamique. L'exposition «Bleu mystique» a permis au visiteur de saisir chez l'artiste, le souci du sens, à travers la confrontation de l'émotion à une réflexion poussée sur l'existence qu'il a su rendre dans un travail hautement esthétique, empreint par la force d'une vision mystique et une fusion intelligente des couleurs.

Après de longues années études, Karim Meziani, artiste passionné et éternel nomade, curieux de savoir et de comprendre, définit son œuvre comme «un travail sur le sacré et la spiritualité». Riche d'un parcours artistique jalonné de succès, il a exposé dans plusieurs pays, à l'instar de l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique et les États Unis d'Amérique.

La galerie «Seen Art», ouverte aux artistes et au public depuis mai 2016, est un espace d'exposition qui ambitionne de donner plus de «visibilité» à l'art contemporain, le design et l'art décoratif dans le but de rendre ces disciplines plus «accessibles» à un large public, avait déclaré à son ouverture sa directrice, Randa Tchikou.

L'exposition «Bleu mystique» se poursuit à la galerie «Seen Art» jusqu'au 16 novembre prochain.

## LIVRE

## Noces en Barbarie, un premier roman de Leila Mallem

Dans *Noces en Barbarie*, la romancière Leila Mallem relate une histoire d'amour atypique et insensée entre un chef terroriste sanguinaire et sa captive, tout en brossant, à travers ce prisme, un tableau du drame algérien durant les années du terrorisme.

Dans ce roman de 453 pages paru aux éditions «Dar El Gharb», l'auteure retrace le drame d'une famille dont le destin a basculé après l'enlèvement de leur fille.

Ismâ, c'est d'elle qu'il s'agira tout au long du récit, est étudiante en médecine et fille d'un pharmacien, reconverti dans l'industrie.

Un soir, sur le chemin du retour d'une fête familiale en compagnie de son fiancé et sa cousine, Ismâ tombe entre les mains de terroristes dans un faux-barrage.

Tous trois seront kidnappés. Commence, alors pour eux, la descente aux enfers, d'abord par le supplice de Faïza, la cousine, conduite dans un maquis où elle subira des violents à répétition, pour assouvir les «bas instincts de dizaines de terroristes».

«Dès la première nuit de captivité, elle (Faïza) en vient à souhaiter la mort ou la démente pour échapper à la violence ambiante et aux simulacres de mariages circulaires religieux, et de répudiations».

Les trois victimes sont finalement séparés, avant que Jalil, le fiancé, ne soit décapité et son corps découpé puis abandonné dans un sac en plastique.

Autre campement terroriste, autre cauchemar: Ismâ se retrouve, détenue, dans les «appartements privés» de l'«émir» terroriste Ali, «El Oustad» ainsi qu'il se fait appeler par ses acolytes, qui «veillent à la sécurité de sa détenue tout, en la gardant enfermée pour la forcer à soigner les blessés (...), la menaçant à chaque fois de la jeter en pâture à ses hommes».

La jeune femme oppose une farouche résistance au chef terroriste, refusant par exemple de «troquer son jeans pour une robe ample et un voile» ou encore en se lançant dans d'interminables conciliabules sur l'islam, la place de la



femme dans la société et la «légitimité de cette guerre absurde et fratricide».

Le chef terroriste est cependant trahi par ses bonnes manières, son niveau d'instruction et l'attention particulière qu'il porte à sa captive dont il essaiera d'améliorer le confort, un profil qui jure avec celui du chef terroriste sanguinaire qu'il est devenu.

Et Ismâ, dont la conduite viendra ébranler ses «convictions et ses objectifs d'instituer un ordre nouveau dans le pays par le feu, le sang et l'épée», s'interroge de plus en plus sur les raisons qui ont motivé ce basculement d'«El Oustad» dans l'innommable.

Le courage et la beauté de la jeune femme ainsi que sa rigueur dans la pratique de la médecine, forcent ainsi l'admiration du chef terroriste.

Dans son refus de se soumettre, Ismâ ira jusqu'à se raser le crâne pour «ne plus rien laisser à couvrir», laissant le sanguinaire froid et méthodique désarmé face à la détermination de sa victime. Au fil du récit, le terroriste est séduit par sa captive alors qu'elle, privée de tout confort, menacée de violents répé-

tés, voire d'une fin atroce, se prend d'affection pour son géolier dans un retournement de situation que seul le syndrome de Stockholm -élan de sympathie paradoxal d'un otage pour son ravisseur connu en psychologie- peut expliquer.

Si l'auteure brosse un tableau fidèle des années de terrorisme subi par les Algériens, en restituant le calvaire des victimes et l'angoisse infinie de leurs proches, en démontrant que l'amour, même irrationnel, supplante l'horreur, elle verse cependant dans un discours surfait, rendant surréalistes des scènes dans plusieurs passages des personnages en situation de danger de mort, encerclés par terroristes armés, s'offrent le luxe de se lancer dans des débats sur l'intégrisme religieux, l'interprétation de l'islam, rendant le récit peu crédible.

Le texte est par ailleurs desservi par une couverture sans grande créativité et des défauts d'impression et d'assemblage.

Leila Mallem, enseignante de français, est titulaire d'un doctorat en lettres modernes.

*Noces en Barbarie* est son premier roman

## MUSIQUE

## La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani subjugue le public algérois

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani a gratifié vendredi soir le public algérois d'un florilège de pièces célèbres, reprises des répertoires des grandes divas de la chanson arabe et inscrites dans le registre du «Mouwachah» et du «Tarab».

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessâh, le spectacle a embarqué 80 mn durant, l'assistance dans une randonnée onirique, subtilement conduite par la voix limpide et étoffée de Dorsaf Hamdani, accompagnée par un orchestre de six musiciens sous la direction de Mohamed Lassoued au violon, également directeur de l'Orchestre national tunisien.

Dans une ambiance conviviale, le spectacle intitulé «Divas arabes» s'est déroulé dans la délectation, invitant l'assistance, au nombre relativement important, à apprécier une vingtaine de pièces de références, de différentes icônes de la chanson arabe, dont Oum Kaltoum, astre de la chanson orientale, Ismahane, Feyrouz et la Tunisienne Salîha Rochdi.

Les pièces, «Ahwa», «Ya Deyrati», «Li Sabri Houdoud», «El qalb Yaâchak Koul Djamil», «Layali El Ouns», «Sa alouni Enness»,



«Habbaytek», «Ema Ha teâref», «Mahla Layali Ichbiliya», «Hobbi Yet'baddel Yet'djadded», «Bi Rdak», «Chems El Assil», «Kahlet Lahdeb», «Khatem Hbibbi», «Aâchri Lawal», «Aziz Qalbek» et «El Kawn illa Djamelkoum», ont été rendues par Dorsaf Hamdani, exprimant «sa grande joie de se produire à l'Opéra d'Alger». L'interprétation, marquée de maîtrise et de professionnalisme, des musiciens accompagnant la chanteuse, au violoncelle, qanun, nay, violon, tar et derbouka (tambourin et percussion orientales, respectivement) a restitué l'authenticité des sonorités dans l'orchestration originale de chaque chanson. Le répertoire, exécuté dans des variations

modales orientales et tunisiennes, à l'instar du Hijjaz, Bayati, B'hîr âaraq, et Aârdaoui, où le nayati H'Cine Benmiloud a particulièrement brillé avec des introductions entraînant, a donné de l'entrain à Dorsaf Hamdani qui, dans sa robe en satin blanc, a ébloui l'assistance avec la puissance de sa voix, à la tessiture large, l'invitant à reprendre ses refrains en chœurs et à battre la mesure en tapant des mains. «Par les temps qui courent où les jeunes sont plutôt portés sur des sonorités synthétiques et des rythmes mécaniques, la sauvegarde et la promotion du patrimoine oriental doit se faire par le retour au «Tarab» et au «Mouwachah», a fait savoir la chanteuse, La varia-

tion, dans chaque chanson, des rythmes aux cadences irrégulières, dénotant d'un travail de composition très recherché, a permis au public d'apprécier la beauté des lenteurs rythmiques de certains passages et de donner du répondant en cédant au relâchement, dans d'autres.

«Une soirée magnifique qui nous ramène à l'époque des divas où la chanson était riche à tous points de vue!», a déclaré une spectatrice.

Fille de violoniste, Dorsaf Hamdani est diplômée à la Sorbonne en musicologie après avoir fait ses premières classes en 1985 au Conservatoire national de Tunis et avant de participer à plusieurs tournées nationales et internationales.

Comptant à son actif quatre albums, «Ivresses» (2011), «Princesses du chant arabe» (2012), «Melos» (2012) et «Barbara-Fairouz» (2013), Dorsaf Hamdani a obtenu plusieurs distinctions dont le disque d'or du Festival de la chanson tunisienne en 1996.

Le concert «Divas arabes» organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture a été programmé pour une représentation unique.

CINÉMA

# Trois films algériens en compétition aux Journées de Carthage en Tunisie

Les films algériens «*En attendant les hirondelles*» de Karim Moussaoui et «*La bataille d'Alger, un film dans l'histoire*» de Malek Bensmail, et le court métrage «*Un homme et deux théâtres*» de Aïssa Djouamâa et Rabah Slimani sont sélectionnés en compétition officielle des 28<sup>e</sup> Journées cinématographiques de Carthage (Jcc) prévues à Tunis du 4 au 11 novembre, annoncent les organisateurs Premier long métrage de Karim Moussaoui «*En attendant les hirondelles*» sera en compétition pour le Tanit d'or avec des films comme «*Aala Kef Ifri*» de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, «*Headbang Lullaby*» du Marocain Hicham Lasri, «*L'aéroport de Homs*» du Syrien Joud Saïd, «*Félicité*» du Sénégalais Alain Gomis, ou encore «*Affaire numéro 23*» du Libanais Ziad Doueiri.



ou encore l'Égyptien Saber Christophe» (Sacrilège»).

Dans la section documentaire, «*La bataille d'Alger, un film dans l'histoire*» de Malek Bensmail est en compétition avec «*17*» de la Jordanienne Widad Shafakoj, «*Havibon*» de l'Irakien Hakar Abdulqader, «*Ouaga Girls*» de la Burkinabè Theresa Traoré Dahlberg, ainsi que «*Maman colone*» du Congolais Dieudo Hamadi.

Aïssa Djouamâa et Rabah Slimani sont en lice pour le Tanit d'or du court métrage avec «*Un homme et deux théâtres*», aux de la Tunisienne Insaf Araf («*Appnée*»), du Sénégalais Alassane Syou («*Fallow*»

Les JCC qui accueillent l'Algérie en invité d'honneur de cette édition, prévoit un focus sur le cinéma algérien avec douze films retenus dont «*Crépuscule des ombres*» de Mohamed Lakhdar Hamina, «*La preuve*» de Amor Hakkar, «*Lotfi*» de Ahmed Rachedi, «*El Wahran*» de Lyes Salem, «*Yema*» de Djamilia Sahraoui ainsi que les versions restaurées de «*Les vacances de l'inspecteur Tahar*» de Moussa Haddad et «*La citadelle*» de Mohamed Chouikh. Ces films sont programmés dans une dizaine de salles de la capitale à raison de deux projections

pour chacun. Des spectacles de rue et des concerts seront également animés par des artistes algériens, en plus de la participation de plusieurs cinéastes algériens aux ateliers de formation prévus par les Jcc. Des focus sur les cinémas sud-africain, sud-coréen et argentin sont aussi programmés.

Fondées en 1966 par le cinéaste Tahar Cheriaa, les JCC un rendez-vous désormais annuel, visent à promouvoir le cinéma d'Afrique subsaharienne et du monde arabe afin de créer des ponts entre le Nord et le Sud grâce aux rencontres et échanges qu'elles proposent aux festivaliers.

# 39<sup>e</sup> SESSION DE L'UNESCO : Adoption du programme et nomination de la nouvelle DG au menu

La Conférence générale de l'Unesco réunira lundi à Paris ses 195 Etats membres, dont l'Algérie représentée par la ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, avec au menu le budget ainsi que l'orientation des programmes et activités de l'organisation pour les deux années à venir.

Dans la matinée de lundi, les chefs d'Etat et de gouvernement prendront part, selon le programme de l'organisation onusienne pour l'éducation, la science et la culture, au Forum des dirigeants de l'Unesco pour débattre le développement durable et le rôle de l'organisation dans le système multilatéral.

Près de 200 ministres, notamment des secteurs de l'Éducation et de la Culture, assisteront à la Conférence générale qui devrait entériner, le 10 novembre, la nomination d'Audrey Azoulay, au poste de Directrice générale de l'Unesco. L'ancienne ministre française de la Culture, fille d'André le conseiller du roi du Maroc, a été proposée le 13 octobre dernier par le Conseil exécutif de l'Unesco, composé de 58 membres, au poste de directrice générale.

Une fois nommée par la Conférence générale, elle entrera en fonction le 15 novembre pour remplacer la Bulgare Irina Bokova au terme de son mandat.

Au cours de la session qui devra durer jusqu'au 10 novembre, les Etats membres devraient également approuver la candidature de la Nouvelle-Calédonie comme membre associé de l'Unesco.

En marge de la session, plusieurs événements se dérouleront en parallèles, dont notamment les présentations et débats sur des problématiques importantes relevant de la compétence de l'Unesco (éducation, science, culture, information et communication).

Les Etats membres auront également à examiner comment renforcer la responsabilité dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable Education 2030 et les organisateurs ont prévu également deux tables-rondes ministérielles sur les mécanismes favorisant la responsabilité et la transparence.

Ces rencontres rassembleront 13 ministres de l'Éducation qui discuteront également de la question de la responsa-

bilité concernant le financement alloué à l'éducation ainsi que la manière de faire avancer le programme de l'Éducation 2030.

Au cours de la journée du 6 novembre, le Rapport mondial 2017-2018 sur les «Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias» sera présenté en plus d'une réunion-débat d'experts sur la sécurité des journalistes.

Le programme prévoit également une table-ronde sur les défis posés par le patrimoine en période de conflit, les liens entre la protection et la transmission du patrimoine et la lutte contre la violence sectaire, le nettoyage culturel et l'extrémisme violent.

Les Etats-Unis et Israël se sont retirés de l'Unesco, à la fin de la première quinzaine du mois d'octobre, qualifiant l'organisation onusienne d'être «anti-israélienne», rappelle-t-on.

En juillet dernier, l'Unesco avait inscrit al-Khalil, une ville palestinienne, au patrimoine mondial, après avoir déclaré en 2016 que la ville de al-Qods est la ville sacrée des trois religions monothéistes, ne re-

connaissant ainsi aucune territorialité israélienne sur cette ville.

L'Unesco avait vivement déploré le fait qu'Israël, la «puissance occupante», n'ait pas cessé les fouilles et travaux menés constamment dans al-Qods-Est, en particulier à l'intérieur et aux alentours de la Vieille Ville, lui demandant de nouveau d'interdire tous les travaux.

Elle avait réaffirmé que la Rampe des Maghrébins «fait partie intégrante» de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif et est indissociable de celle-ci. Le dernier jour de la Conférence générale, au cours duquel un hommage sera rendu à la DG sortante, le Rapport sur l'éthique de la robotique de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) de l'Unesco sera présenté aux pays membres et suivi d'un débat sur le rôle que peut jouer l'Unesco pour soutenir les Etats membres concernant les questions éthiques relatives aux défis posés par l'innovation technologique, notamment la robotique et l'intelligence artificielle.

# 22<sup>e</sup> SILA : Le dialogue interconfessionnel «préalable» à la cohabitation interreligieuse



La cohabitation entre musulmans et pratiquants d'autres religions dépend du dialogue intérieur au sein des religions et de l'interprétation correcte des Textes, estiment des penseurs et théologiens réunis, vendredi à Alger autour d'une table ronde.

Intervenant lors d'une rencontre sur l'Islam et l'Occident, organisée en marge du 22<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), Mustapha Cherif, spécialiste, a plaidé pour un «dialogue intérieur» propre aux confessions d'une même religion, «préalablement» à la cohabitation entre l'Islam et l'Occident, cette dernière partie du monde étant présentée souvent comme «réfractaire» à la religion musulmane, estime-t-il.

Cherif, pour qui le dialogue interreligieux est aussi classique que «complexe», renvoie les conflits interreligieux entre musulmans et pratiquants des autres religions au «manque de dialogue» et à une «mésinterprétation» de la religion et à laquelle, dit-il, doit se substituer la «compréhension» entre les hommes.

L'orateur qui estime que l'image de l'Islam est «déformée» à cause des «préjugés», affirme que l'amélioration du dialogue interreligieux passe par une «déconstruction des (ces) préjugés» contre la religion musulmane.

# ORAN La littérature orale, thème d'une rencontre le 20 novembre

Une journée d'étude ayant pour thème «la littérature orale : place et rôle dans la société» est prévue le 20 novembre prochain à Oran, a-t-on appris hier de l'association locale «Le Petit Lecteur», organisatrice de l'événement. La rencontre a pour objectif de «contribuer à la valorisation du patrimoine immatériel en portant des regards croisés sur la littérature orale et sa transmission», a précisé à l'APS Djamilia Hamitou, cadre de l'association indiquée. Plusieurs chercheurs et conteurs prendront part à cette manifestation culturelle qui permettra d'aborder «les diverses formes et fonctions de la littérature orale aux plans artistique et social», a-t-elle expliqué.

La journée d'étude coïncidera avec l'ouverture, au siège de l'association, d'un centre de ressources documentaires spécifique aux «arts de l'oralité» (contes, chants, poésie), a annoncé Mme Hamitou.

Depuis sa création en 1993, l'association «Le Petit Lecteur» s'est illustrée par ses actions pour la promotion de la lecture chez les jeunes, avec la mise à disposition de milliers d'ouvrages au sein de sa Bibliothèque Jeunesse.

L'animation d'un festival annuel du conte pour enfants, figure également parmi ses réalisations majeures, outre des ateliers de formation consacrés à divers thèmes en rapport avec le recueil et la transcription de contes oraux.

L'association a en outre programmé un cycle de conférences qui sera lancé le 4 novembre prochain avec une première rencontre sur le penseur Mohammed Arkoun (1928-2010), animée par Ammar-Messaoud Belhasseb de l'université de Guelma.

# Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée a été marqué par l'ouverture du 22<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), en plus d'autres activités liées au théâtre, au cinéma, à la musique, au patrimoine et aux arts plastiques.

- Ouverture mercredi au Palais des expositions des pins maritimes à Alger, par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, du 22<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila 25 octobre - 5 novembre).

- La générale de la pièce de théâtre «Prova», présentée samedi dernier au

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger, par de jeunes comédiens amateurs de l'Association «SOS Bab El Oued».

- Tenue samedi dernier, à Constantine d'une conférence-témoignage sur la guerre de libération nationale, organisée dans le cadre d'une initiative locale intitulée «Houna Qassantina».

- Le Salon national des arts plastiques, ouvert samedi dernier, au Palais de la Culture Mohamed Bouafia d'Annaba,

avec la participation de plus de 50

artistes plasticiens exposant quelque 160 toiles et sculptures dans diverses écoles et courants picturaux.

- Concert de musique andalouse, organisé samedi dernier à Souk Ahras par l'association «Ichbilila» pour la musique andalouse.

- Ouverture lundi à la maison de la Culture Guenfoud-Hamlaoui à Msila, des Journées de la chanson bédouine, dédiées à la mise en valeur du patrimoine immatériel de la région du Hodna.





## VOLLEY-BALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS MESSIEURS-DEMI-FINALE : L'Égypte bat le Cameroun (3-0) et va en finale



La sélection égyptienne de volleyball s'est qualifiée pour la finale du Championnat d'Afrique des nations 2017 (messieurs) en s'imposant devant son homologue camerounais 3 sets à 0 (26-24, 25-22, 25-23), en demi-finale disputée vendredi soir au Caire.

L'Égypte, tenante du titre, affrontera dimanche en finale la Tunisie. Le six tunisien avait battu son homologue algérien (3-2) dans l'autre demi-finale. Pour la troisième place qualificative pour le Mondial 2018, le six algérien affrontera le Cameroun.

Les trois premiers du classement final assureront leur qualification au Mondial 2018 prévu du 10 au 30 septembre en Italie et Bulgarie.

## SKI/COUPE DU MONDE-2017: Saison terminée pour la Slovène Stuhec



La Slovène Ilka Stuhec, championne du monde de descente, opérée jeudi du genou gauche, sera indisponible toute la saison et manquera donc les JO de Pyeongchang (Corée du Sud) du 9 au 25 février, a annoncé vendredi l'hôpital universitaire de Bâle.

Cette source médicale n'a fait que confirmer ce qui était prévisible. Stuhec ayant été victime lors d'un entraînement d'une rupture des ligaments croisés au genou gauche, une blessure qui nécessite entre cinq et six mois avant de pouvoir remonter sur les skis.

Ilka Stuhec, qui a eu 27 ans jeudi, avait été souvent blessée ces dernières années.

Profitant d'un répit, la jeune femme s'était révélée la saison dernière avec l'or de la descente aux Mondiaux de St Moritz (Suisse) ainsi que le petit globe de la spécialité.

Elle avait décroché la deuxième place de la Coupe du monde en super G et également au classement général derrière l'Américaine Mikaela Shiffrin.

Stuhec fait partie des nombreuses skieuses blessées ou convalescentes qui manqueront le géant d'ouverture de la Coupe du monde, samedi à Sölden.

## UNION ARABE DE TENNIS (UAT): L'Algérien Mohamed Bessaad élu au Bureau exécutif

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaad a été élu membre au Bureau exécutif de l'Union arabe de tennis (UAT), pour le mandat (2017-2021), a appris l'APS hier de l'instance fédérale.

Bessaad a été élu lors de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue les 26 et 27 octobre courant au Caire (Égypte). "J'ai décidé d'être candidat au Bureau exécutif pour aider le tennis arabe et algérien. On m'a attribué la commission technique et du développement après mon élection. Nous allons tout faire pour élever le niveau technique des athlètes et développer le tennis dans les pays arabes. Nous allons nous réunir une fois chaque trois mois", a indiqué à l'APS, Bessaad.

Les représentants des huit pays participants ont plébiscité le Koweïtien, Jaber Abdallah El Jaber El Sabah, seul



candidat à sa propre succession à la présidence de l'instance arabe. Pour rappel, Mohamed Ammari, actuellement conseiller du président de la FAT, était le dernier algérien élu au Bureau exécutif de l'UAT, lors des mandats 1999-2003 et 2003-2006.

### Composante du Bureau exécutif de l'UAT:

Président: Jaber Abdallah El Jaber El Sabah (Koweït)  
1er Vice-président (zone Asie): Hazem Adess (Jordanie)  
2e Vice-président (zone Asie): Mohamed El Adjadjji (Arabie Saoudite)  
1er Vice-président (zone Afrique): Abdelaziz El Araf (Maroc)  
2e Vice-présidente (zone Afrique): Salma El Mouelhi (Tunisie)  
Secrétaire général / trésorier: Walid Sami (Égypte)  
Membre: Ahmed Ben Salem El Hadjari (Oman)  
Membre: Mohamed Bessaad (Algérie)  
Membre: Mohamed Razk El Sarami (Yémen)  
Membre: Aymen Azami (Égypte)  
Membre: Tarek Derouich (Qatar).

## TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS "LA RAQUETTE D'OR" (FINALE/SIMPLE): Défaite de l'Algérien Youcef Rihane

Le tennisman algérien Youcef Rihane a perdu en finale du tournoi international juniors "La Raquette d'Or", organisé du 23 au 28 octobre à Mohammedia (Maroc), après sa défaite par deux sets à un contre le Marocain Yassir Kilani. Le jeune Algérien (16 ans) avait pourtant bien démarré ce match, remportant assez facilement le premier set (6-3), avant de s'essouffler devant

la tête de série N3, concédant d'abord le deuxième set (6-4), puis le troisième (6-1).

Ce tournoi de grade 3, disputé sur les courts en terre battue du Royal Tennis Club de Mohammedia est le dernier pour Rihane au Maroc, car il rentrera incessamment sur Alger, pour préparer le Championnat d'Algérie "Seniors", prévu au 1er au 4 novembre prochain à Oran (Ouest).



## VOVINAM VIET VO DAO/3E ÉDITION/SÉNIORS: L'Olympic Bourouba remporte la Coupe de l'ambassadeur

Le club Olympic Bourouba (Alger) a remporté vendredi à Alger la Coupe de l'ambassadeur du Vietnam en Algérie en raflant huit médailles d'or lors de la phase finale qu'a abritée la salle Harcha-Hacene (Alger), en présence de l'ambassadeur de la République du Vietnam en Algérie, Pham Quôc Tru.

Les athlètes de l'Olympic de Bourouba ont remporté huit médailles en or, trois en argent et une en bronze, tandis que l'équipe de la Sûreté Nationale s'est contentée de la deuxième place avec six médailles en or, six en argent et deux en bronze, suivie de Sporting Freha (Tizi Ouzou) à la troisième place avec deux médailles en or, deux en argent et une en bronze.

L'entraîneur de l'équipe nationale, Kamel Lounes, a estimé dans une déclaration à l'APS que la compétition avait connu la domination des athlètes de l'équipe nationale dans la majorité des disciplines dont le nombre a été réduit

par rapport aux disciplines du championnat national et avait été marquée par l'apparition de plusieurs figures à l'instar de Fatma Zohra et Djaout du Widad Eucalyptus, et Lydia Amadess de Sporting Freha (Tizi Ouzou).

Les représentants du Club Olympic Bourouba ont participé à la majorité des finales en remportant cette fois-ci la Coupe face aux athlètes de l'équipe de la Sûreté nationale qui était absente dans plusieurs disciplines à cause des blessures de leur athlètes lors du dernier championnat mondial 2017 à New Delhi (Inde), a affirmé M. Lounes.

Pour sa part, le président du Club Sporting Freha, a indiqué « nous déployons d'importants efforts pour développer le niveau technique de l'équipe et décrocher des médailles. Notre objectif est de donner les meilleurs lutteurs dans cette discipline, et c'est ce que nous avons pu accomplir aujourd'hui en gagnant contre l'Olympique Bourouba qui compte

parmi ses rangs des éléments de la sélection nationale ».

Le directeur de l'organisation sportive au sein de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao, Slimane Hamadi, a relevé que la fédération a tracé un programme riche pour cette saison comprenant notamment quatre tournois nationaux, un championnat africain au Maroc, un championnat national, une coupe d'Algérie ainsi qu'un stage national pour les entraîneurs à Azzefoun (Tizi Ouzou).

Organisée chaque trois ans, la Coupe de l'ambassadeur s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 55ème anniversaire de l'officialisation des relations d'amitié entre l'Algérie et le Vietnam qui a reconnu l'indépendance de l'Algérie le 26 octobre 1962.

Quatre-vingt-deux athlètes en vovinam viet vo dao (66 messieurs et 16 dames), représentant 69 clubs de 14 wilayas ont pris part à la deuxième édition de la Coupe de l'ambassadeur.

## SPORTS NAUTIQUES

### Championnat d'Algérie de canoë-kayak toutes catégories le 1<sup>er</sup> novembre à Oued Tlélat (Oran)

Le championnat d'Algérie de canoë-kayak aura lieu mercredi prochain sur le lac d'Oum Ghellaz dans la commune d'Oued Tlélat (Oran), a-t-on appris samedi auprès de la ligue organisatrice.

Cette compétition de sport nautique d'une journée, organisée par la ligue oranaise des sociétés d'aviron et de canoë-kayak en collaboration

avec la direction de la jeunesse et des sports et l'APC de Oued Tlélat, dans le cadre des festivités de célébration du 63ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, verra la participation de plus de 100 athlètes de 10 wilayas du pays.

Le programme de ce championnat prévoit le déroulement des courses sur embar-

cations de types vital et vitesse K1 sur des distances de 200, 500 et 1.000 mètres pour les cadets et juniors-seniors filles et garçons.

Selon les organisateurs, cette occasion constituera une opportunité pour les responsables et techniciens de cette discipline



pour la prospection de jeunes talents pour renforcer les équipes nationales.

## LIGUE 2 MOBILIS (8<sup>E</sup> JOURNÉE) : La JSM Skikda prend les commandes

La JSM Skikda a profité des faux pas de ses principaux concurrents dans le haut du tableau pour s'emparer seule de la tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, après sa victoire 2-0 contre l'AS Ain M'lila, lors de la 8e journée, disputée vendredi.

Un succès assuré par Berramla (41') et Bahloul (52'), mais qui n'aurait pas servi à grand-chose si les autres concurrents avaient gagné, notamment le MO Béjaïa, qui a été tenu en échec à domicile par le RC Relizane (2-2).

Après l'ouverture du score par Derrag (3'), les Crabes avaient pourtant bien réagi, en égalisant par Kadri (9'), avant de prendre l'avantage au score par Salhi (27' sp).

Mais les Relizanais n'ont rien lâché dans ce match et ont réussi à égaliser (2-2), grâce à Tebbi (35').

Un deuxième revers consécutif pour le MOB, qui restait sur une défaite (1-0) chez le WA Tlemcen, et qui a scellé le sort de l'entraîneur Mustapha Biskri, ayant annoncé sa démission juste après la fin de la rencontre.

Il laisse les Crabes à la deuxième place, avec 17 points, devant l'AS Ain M'lila, troisième, ex aequo avec l'ASO Chlef, qui de son côté est allé chercher un bon nul chez le CA Batna (1-1).

Les choses avaient pourtant bien démarré pour le club des Aurès, qui avait ouvert le score par Mahiouz, juste avant la pause, mais les Chélifiens ont réussi à égaliser par l'intermédiaire d'Arab (56').

De son côté, l'ASM Oran s'est difficilement imposée (2-1) contre le mal-classé CRB Ain Fakroune, puis, après l'ouverture du score par Khelfallah (27'), les visiteurs avaient réussi à égaliser par Guezânia (45'), et ce n'est qu'à la 53' que Hendou a pu leur redonner l'avantage, en transformant un penalty (2-1).

Pour sa part, le WA Tlemcen, qui avait fait tomber l'ancien leader, le MO Béjaïa au cours de la précédente journée, a poursuivi sa bonne marche en allant ramener un bon (0-0) de chez le MC El Eulma, tout comme le GC Mascara, qui a ramené un nul identique de chez l'Amel Boussaâda.

Mais ce résultat n'arrange pas vraiment les affaires de ces deux équipes, qui restent scotchées à la 13e place, avec six points chacune.

Le bon coup de la journée est à mettre à l'actif de la JSM Béjaïa, qui est allé s'imposer (1-0) chez le MC Saïda, pourtant réputé pour être difficile à manier chez lui, et se hisse à la 5e place, avec 14 unités.

De son côté, le nouveau promu RC Kouba a tenu bon pendant une heure à Bordj Bou Arréridj, avant de plier devant le CABBA, sur un penalty de Gharbi (1-0).

Une défaite amère pour le club algérois, car avant ce but assassin, il s'était procuré un grand nombre d'occasions mais qui malheureusement pour lui n'ont pas eu la réussite escomptée.

Le Raed reste donc bon dernier, avec seulement trois points au compteur, alors que le CABBA s'est bien relancé dans la course aux premiers rôles, en se positionnant à la 8e place, avec 11 unités.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (9<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le CSC reste leader, l'ESS se relance

Le CS Constantine a conservé le leadership de la Ligue 1 Mobilis de football, malgré son nul à domicile (1-1) face à l'Olympique de Médéa, en match disputé vendredi pour le compte de la 9e journée, ayant vu l'Entente de Sétif reprendre la place de dauphin, après sa précieuse victoire (1-2) chez le MC Oran.

Le scénario aurait pu être bien plus dramatique pour le CSC, qui s'était retrouvé mené dès la 4e minute de jeu, après une ouverture du score précoce de Boucherit, et ce n'est qu'à la 51' qu'il a réussi à limiter les dégâts, en arrachant l'égalisation par Lamri (1-1).

Un semi-échec qui, malgré tout, permet aux Sanafir de rester seuls à la première place du classement général, avec 18 points, mais en se voyant talonner de très près par l'Entente de Sétif, désormais seule à la deuxième place avec quinze points, après sa victoire (2-1) chez le MC Oran.

Un précieux succès dont Zakaria Hadoucha a été un des principaux artisans, puisqu'il est l'auteur des deux buts sétifiens aux 1' et 84', alors que Toumi avait inscrit l'unique réalisation de l'équipe locale, d'une belle tête croisée à la 61'.

De leurs côtés, les Harrachis ont très bien réagi après leur défaite (2-0) contre l'USMA, en remportant leur deuxième derby contre le Paradou AC (3-2).

Benrokia avait donné le ton pour les Jaune et Noir dès la 3', mais les Pacistes ont réussi à égaliser moins de trois minutes plus tard, grâce à Bouchina, avant de prendre l'avantage au score par l'in-



termédiaire de leur buteur maison, Zakaria Naïdji, auteur du deuxième but à la 32'. Décidés cependant à ne pas repartir bredouille de Bologhine pour la deuxième fois consécutive en seulement trois jours, les Harrachis ont alors mis le turbo, et ont réussi à égaliser par Mellal, sur penalty à la 45'+1, avant de revenir à la charge à la 61', pour s'offrir le doublé, et faire gagner par la même occasion son

équipe (3-2) chez le nouveau promu. Malgré cette victoire, les Harrachis restent premier clubs reléguable, avec sept points, au moment où le Paradou demeure sur le podium, avec 14 unités. Pour sa part, l'autre nouveau promu, l'US Biskra s'est un peu mieux débrouillé, malgré un déplacement difficile chez la JS Kabylie, d'où il a réussi à repartir avec un nul (0-0).

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE : Avec deux victoires en trois matches, l'USM El-Harrach poursuit son redressement

Avec deux victoires en trois matches, l'USM El-Harrach semble réussir son opération de redressement sous la houlette de l'entraîneur tunisien Hamadi Dhaou, même si le club banlieusard est toujours reléguable (14e, 7 points), au terme de la première partie des rencontres de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputée vendredi.

Les Harrachis, qui ont signé leur premier succès de la saison à «domicile» sur le terrain du 20-août-1955 face à l'USM Blida (2-0), ont récidivé vendredi avec une retentissante victoire au stade Omar-Hamadi face au Paradou AC (3-2), au moment où personne n'avait mis un sou sur un succès des coéquipiers d'Hadj Bougueche.

Entre-temps, l'USMH s'est inclinée lors du derby algérois face à l'USM Alger (2-0) mardi dernier en mise à jour du calendrier.

Même si les gars du PAC bénéficiaient des faveurs des pronostics, les Harrachis ont réussi le «hold-up» parfait en revenant de leur déplacement avec le gain du match, de quoi leur permettre de retrouver une certaine sérénité après une période de grisaille.

Et pour cause, les «Jaune et Noir» ont complètement raté leur entame de saison en alignant trois défaites de rang, avant de concéder le point du match nul face au leader, le CS Constantine (1-1) lors de la 4e journée.

Un résultat qui a sonné le glas de l'ancien entraîneur Younes Ifitcen, poussé vers la porte de sortie.

Les dirigeants ont fait appel alors aux services du Tunisien Hamadi Dhaou, qui avait auparavant dirigé des formations tunisiennes à l'image de l'EGS Gafsa ou encore le Stade tunisien.

Même si son début sur le



banc de l'USMH était timide avec une défaite «à domicile» face au MC Oran (3-2), l'effet Hamadi Dhaou commence à donner ses fruits avec ces deux succès qui devraient provoquer le déclin tant recherché par les Harrachis. «Nous avons bien joué et je tiens à remercier mes joueurs pour leur belle prestation. Malgré les problèmes que connaît le club actuellement, ils ont réussi à relever le défi. Maintenant, il faut se remettre au travail et

préparer le prochain derby face au NA Hussein-Dey pour confirmer notre grand retour», a affirmé Dhaou à l'issue de la rencontre face au PAC.

Le changement de domiciliation imposé à l'USMH a fini aussi par lui jouer un mauvais tour, l'équipe étant contrainte de quitter son terrain fétiche du 1er-Novembre à Mohammadia en raison de sa non-homologation par la Ligue de football professionnel (LFP).

## Le MC Oran ne gagne plus à domicile, Bouakaz ne panique pas

La série noire continue pour le MC Oran à domicile, après s'être incliné sur son terrain fétiche du stade Ahmed-Zabana face à l'ES Sétif (2-1), vendredi pour le compte de la 9e journée du championnat de Ligue 1 de football, une nouvelle contre performance qui ne fait guère douter son entraîneur Mouaz Bouakaz.

Avant cet échec, le MCO restait sur trois nuls de suite à Oran, contre deux victoires, un nul et une seule défaite en déplacement.

«Je ne m'intéresse pas trop aux résultats. Ce qui m'importe le plus c'est le rendement de mes capés sur le terrain. Et pour ce match face à l'ESS, j'estime

qu'ils méritaient mieux qu'une défaite», a déclaré Bouakaz à l'APS à l'issue de la rencontre.

Pour le technicien tunisien, l'arbitre de la partie n'est pas exempt de tout reproche, notamment sur l'action du deuxième but sétifien, entaché, aux yeux du coach des «hamraoua» d'un hors jeu, une erreur de trop», a-t-il déploré.

Et même si les Oranais peinent à s'imposer à domicile, où ils n'ont gagné qu'une seule fois lors de la journée inaugurale du championnat face à l'USM Blida (3-0), l'ex-driver du RC Relizane ne panique pas.

«La victoire, le nul et la défaite font partie du jeu. Le plus important est le

comportement des joueurs, et ma foi, mes protégés sont à féliciter dans ce registre.

Aujourd'hui, on a certes perdu un match, mais on a gagné une équipe au vu de l'état d'esprit avec lequel les joueurs ont évolué », a encore déclaré Bouakaz, qui a écarté, en outre, qu'un éventuel doute s'installe au sein de son effectif malgré cet enchaînement des contre-performances à domicile.

«Nous devons poursuivre sur cette voie, car je suis persuadé qu'on va rattraper les points perdus et finir en force la phase aller», a tenu à rassurer le patron technique des «Rouge et Blanc».

## LIGUE 2 FRANÇAISE DE FOOTBALL/ LE HAVRE AC : Ferhat signe son deuxième but de la saison

L'ailier international algérien du Havre AC, Zinedine Ferhat a signé son deuxième but de la saison lors de la victoire décrochée vendredi soir sur le terrain de Quevilly (2-0) en match comptant pour la 13e journée du championnat de Ligue 2 française de football.



L'ancien sociétaire de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie) a ouvert le score pour son équipe à la 14e minute de jeu en gagnant son duel avec le gardien de but adverse.

Il avait ouvert son compteur

le 8e août dernier face à Nîmes olympique (4-4, aux tab 5-4) en match comptant pour le premier tour de la Coupe de la Ligue française.

Grâce à ce succès, le club normand remonte provisoirement

à la 4e place au classement avec 23 points, à quatre longueurs du leader Reims, qui reçoit samedi Nancy.

Ferhat (24 ans) occupe la tête du classement des passeurs de la Ligue 2 avec 6 of-

frandes devant Julien Fausurier (Stade brestois 29), Diego Rigonato (Stade de Reims), et Romain Del Castillo (Nîmes Olympique) avec 5 passes chacun.

La régularité affichée par Ferhat depuis le début de l'exercice en cours lui a valu d'être désigné meilleur joueur du championnat de Ligue 2 pour le mois d'août écoulé, récoltant 51% des voix prononcées dans le vote.

Il a effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 7 octobre lors de la défaite concédée par les Verts à Yaoundé face au Cameroun (2-0) en match comptant pour la cinquième journée (Gr.B) des qualifications de la Coupe du monde 2018 en Russie, en faisant son apparition en cours du jeu. Il avait rejoint Le Havre l'été dernier en provenance de l'USMA pour un contrat de trois saisons.

## CHAN-2018 : Un barrage Ethiopie- Rwanda pour remplacer l'Egypte



Le Rwanda et l'Éthiopie vont s'affronter en double confrontation en novembre prochain pour remplacer l'Égypte qui s'est retirée du prochain Championnat d'Afrique de football (Féderation rwandaise de football (Ferwafa) sur sa page Twitter.

La décision a été prise par le Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF) «en vue de garantir l'équité entre les zones et de respecter l'attribution des quotas de zones», selon la même source.

L'instance continentale a ainsi décidé de donner à la CECFA (Conseil des associations de football d'Afrique de l'est et centrale) sa 3e place.

Respectivement éliminés par l'Ouganda et le Soudan, le Rwanda et l'Éthiopie ont une seconde chance de participer au CHAN-2018.

Le match aller de ce barrage aura lieu le 5 novembre à Addis-Abeba alors que la seconde manche se jouera le 12 novembre à Kigali, précise la Ferwafa.

La Fédération égyptienne de football a annoncé dimanche dernier dans un communiqué le retrait de sa sélection locale du prochain CHAN, elle qui a été repêchée suite à la décision prise par la Confédération africaine de retirer l'organisation de ce rendez-vous au Kenya pour la confier au Maroc, tombeau des Égyptiens en qualifications.

A un certain moment, il a été question d'une invitation de la CAF à la Fédération algérienne de football pour engager son équipe nationale et remplacer ainsi l'Égypte.

Il n'en est finalement rien. Sous la conduite de l'ancien sélectionneur, l'Espagnol Lucas Alcaraz, l'équipe nationale des locaux s'est fait éliminer en août dernier de la course au CHAN-2018 lors de sa double confrontation face à la Libye (aller 1-2, retour 1-1).

Cette 5e édition, prévue du 12 janvier au 4 février 2018 au Maroc dans les villes d'Agadir, Casablanca, Marrakech et Tanger, va rassembler 16 sélections nationales composées exclusivement de joueurs locaux, c'est-à-dire évoluant dans les championnats de leurs pays respectifs.

La cérémonie de tirage au sort du CHAN-2018 aura lieu le vendredi 17 novembre à Rabat (Maroc).

APS

## SUPERCOUPE D'ALGÉRIE/ESS :

### Hamar : «Gagner pour enrichir notre palmarès et amasser un bon pactole financier»



Le président de l'ES Sétif, Hacem Hamar, a déclaré miser énormément sur le trophée de la Supercoupe d'Algérie qui opposera son équipe, championne d'Algérie en titre, et le CR Belouizdad, détenteur de la Coupe d'Algérie, mercredi à Constantine, «pour enrichir le palmarès du club et s'offrir un bon pactole financier».

«Ce sera d'une pierre deux coups : d'un côté, on veut remporter le trophée pour enrichir notre palmarès, et de l'autre

nous offrir une bouffée d'oxygène notamment en ces temps de vaches maigres», a déclaré Hamar à l'APS, à l'issue de la victoire des siens sur le terrain du MC Oran (2-1), vendredi dans le cadre de la 9e journée du championnat de Ligue 1 de football.

La partie se jouera également sur un air de revanche, étant donné que le CRB avait battu les Sétifiens en finale de la Coupe d'Algérie le 5 juillet passé (1-0 a.p.). «Naturellement, on veut prendre notre revanche, sportivement parlant, sur le CRB qui nous avait privés du trophée de la précédente édition de la Coupe d'Algérie», a ajouté le premier responsable de l'Entente. Restant sur une cruelle défaite sur le terrain du CS Constantine (2-1) pour le compte de la 7e journée, l'ESS s'est vite refait une santé, en allant s'imposer à Oran sur le même score, une victoire qui permettra aux gars d'Ain El-Fouara de se présenter sur la belle pelouse du stade Hamlaoui à

Constantine avec un moral gonflé à bloc.

«Mes joueurs ont prouvé, au cours de ce match, qu'ils ont un mental de fer. Ils ont vite réussi à se ressaisir de leur cruelle défaite concédée face au CSC, alors qu'ils tenaient bien la victoire en main jusqu'aux derniers instants de la partie», a encore ajouté Hamar.

Grâce à son succès à Oran, l'ESS a réussi l'une des meilleures opérations de cette neuvième journée lôturée hier. Elle revient tout simplement à trois longueurs du leader, le CSC, de surcroît avec un match en moins à livrer contre l'USM Alger.

Ce parcours permet à l'Aigle noir de postuler à un nouveau titre de champion, même si son président préfère ne pas s'enflammer, estimant qu'il était encore tôt de parler du trophée.

«Nous allons au moins attendre la fin du premier tiers du championnat pour voir mieux concernant les chances de tout un chacun de jouer la carte du titre.

Pour le moment, on va plutôt gérer la compétition match par match», a conclu Hamar.

## CHAMPIONNAT QATARI DE FOOTBALL / AL-SADD (6<sup>E</sup> JOURNÉE) : Boundedjah signe son troisième but de la saison

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd, Baghdad Boundedjah, a inscrit vendredi soir son troisième but de la saison lors de la défaite concédée face à Al-Rayyan (1-2), à l'occasion de la 6e journée du championnat qatari de football.

Boundedjah a ouvert la marque après 12 minutes de jeu mais les joueurs adverses ont renversé la vapeur en inscrivant deux buts.

Il s'agit du troisième but de la saison pour l'ancien sociétaire de l'USM El-Harrach,

après ceux réalisés respectivement face au Qatar SC (3-1) lors de la 4e journée et face à Al-Arabi (3-1) lors de la 5e journée de la «Qatar Stars league».

Son compatriote et coéquipier à Al-Sadd, Jugurtha Hamroun, a fait son entrée sur le terrain à la 57e minute de jeu.

A l'issue de ce résultat, la formation d'Al-Rayyan rejoint Al-Sadd et Al-Duhail à la première place au classement général avec 15 points, mais avec une meilleure différence de buts pour Al-Duhail qui compte aussi un match en retard.



### SANS KANE, POCHETTINO VEUT Y CROIRE

"Je pense qu'on peut gagner quelle que soit l'équipe, avec ou sans un joueur. On a déjà joué sans Kane avant. On a Fernando Llorente et l'an passé quand Harry a manqué beaucoup de rencontres, on a joué avec Son", a rappelé le technicien argentin.



### MESUT OZIL ÉVOQUE SON AVENIR

Alors que son avenir fait beaucoup parler depuis plusieurs semaines en Angleterre, Mesut Özil s'est exprimé sur sa situation à Arsenal dans une interview accordée à Sky Sports. Et le milieu de terrain allemand veut tout donner pour Arsenal. «Je suis heureux ici et je fais mon travail à 100%, comme toujours. Je me donne et je laisse tout ce que j'ai sur le terrain pour l'équipe. Le plus important est le football. Je veux tout donner pour ce club. Le reste, on verra dans le futur».

## Zlatan rend hommage à Lukaku

Zlatan Ibrahimovic a jugé le rendement de son concurrent à Manchester United Romelu Lukaku en attendant son retour de blessure.

Au lieu de s'inquiéter de ne pas avoir de temps de jeu à son retour de convalescence à cause des bonnes performances de Romelu Lukaku à Manchester United, Zlatan Ibrahimovic l'a remercié de garder le navire à flots avec ses buts dans un entretien à Sky Sports : "L'équipe est plus forte cette saison. En partie grâce à Lukaku qui marque beaucoup de buts. Il me facilite le travail. Son arrivée et ses prestations sont très positives car cela rend mon retour moins urgent. Ça me laisse beaucoup de temps. J'en suis très content. Plus le temps passe, mieux c'est pour moi. En attendant, Lukaku marque et fait ce qu'il faut pour le club", a jugé l'ancien buteur du PSG.



### Bayern : un espoir suédois a signé

Le Bayern Munich prépare l'avenir. Le club allemand a officialisé le transfert du jeune attaquant Alex Timossi Andersson. Agé de 16 ans, ce joueur d'Helsingborg (D2 suédoise), qui a disputé 16 matchs de championnat cette saison, rejoindra le club bavarois en juillet 2019. "Alex Timossi Andersson est un joueur très talentueux. Nous sommes convaincus qu'il réussira au Bayern Munich. Jusqu'à ce qu'il nous rejoigne, il continuera à progresser dans son club formateur Helsingborg IF et se développera ainsi davantage dans son environnement habituel", a expliqué le directeur sportif, Hasan Salihamidzic.

## KOMPANY BIENTÔT DE RETOUR

Le défenseur belge Vincent Kompany, blessé depuis août, devrait être de retour aux entraînements de Manchester City d'ici 10 jours, selon son entraîneur Pep Guardiola. L'international belge, qui a longtemps souffert de problèmes aux mollets, avait contracté sa blessure après avoir joué un match de qualifications pour le Mondial 2018 contre Gibraltar (9-0) le 31 août.

L'entraîneur espagnol a toutefois estimé que son capitaine ne serait pas de retour sur les terrains avant la prochaine trêve internationale. Alors que Kompany s'est rendu à Barcelone pour y être examiné par le praticien Ramon Cugat, Guardiola espère que le joueur de 31 ans pourra être de retour pour la rencontre face à Leicester, le 18 novembre.



## Kanté pas encore remis

Samedi après-midi, Chelsea se déplace dans l'antré de Bournemouth pour le compte de la 10e journée de Premier League, et Antonio Conte devra encore se passer des services de N'Golo Kanté, qui s'était blessé lors du dernier rassemblement international avec l'équipe de France.

Le milieu de terrain révélé au Stade Malherbe Caennais pour être

vanche être apte pour le déplacement sur la pelouse de l'AS Rome, mardi prochain à l'occasion de la 4e levée de Ligue des champions.



## ALGÉRIE-RUSSIE Le ministre de l'Habitat évoque avec l'ambassadeur de la Russie la coopération bilatérale dans le domaine de l'Habitat



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a reçu hier l'ambassadeur de Russie en Algérie, Alexander Egorov, avec lequel il a évoqué la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, les deux responsables ont évoqué la coopération entre les deux pays dans le secteur de l'Habitat et de l'urbanisme, notamment le volet relatif à la réalisation de villes aux normes internationales, ajoute le document.

A cette occasion, M. Temmar a mis en avant l'importance de consolider les relations bilatérales à travers l'échange d'expertises dans les domaines de l'Habitat, l'urbanisme et de la ville et en matière de gestion des villes et volets y afférents, conclut le document.

## ALGÉRIE-BAHREIN Messahel reçoit l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier, l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Hamad Mohammed Al Asfour, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties se sont félicitées du «niveau des relations politiques exceptionnelles entre les deux pays et des solides liens de fraternité existant entre eux», soulignant leur détermination à «œuvrer à les développer et à les promouvoir davantage au mieux des intérêts des deux peuples frères», a précisé la même source.

Les deux parties ont, par ailleurs, rappelé l'importance de la préparation des échéances bilatérales en vue d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération dans les différents domaines, a conclu le communiqué.

APS

## ALGÉRIE-MALI L'Algérie disponible à assister le Mali dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les régions du Nord

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a réitéré, lors de la 3e Commission mixte de sécurité algéro-malienne, tenue vendredi et hier à Bamako, la disponibilité de l'Algérie à assister la partie malienne dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les régions nord du Mali, indique le ministère dans un communiqué.



Dans une allocution, M. Dahmoune a salué les efforts consentis par les signataires de l'Accord d'Alger pour la paix dans le nord du Mali, en réitérant «la disponibilité de son département ministériel à assister la partie malienne dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les 5 régions du nord Mali», précise le ministère.

M. Dahmoune, qui était accompagné d'une délégation composée de cadres du ministère de l'Intérieur et des représentants du ministère de la Défense nationale ainsi que ceux de la Direction générale de la Sécurité nationale, a également mis l'accent sur «l'importance de la coopération et de

la mise en place de mécanismes efficaces pour la lutte contre l'immigration illégale et ses branches criminelles activant sur les frontières communes».

Dans ce contexte, il a évoqué la nécessité d'adopter une approche globale et concertée afin d'améliorer la sécurisation au niveau des frontières et contrecarrer les

risques et menaces pesant sur la bande frontalière».

D'autre part, M. Dahmoune a souligné que la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «a été et reste une plateforme au service des droits de l'homme qui a permis de préserver des vies et ramener la stabilité».

Par ailleurs, les participants à cette session, présidée par le ministre de la Défense malien et qui a vu la participation du secrétaire général du ministère de la sécurité et de la protection civile malien ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, «ont examiné les mécanismes et les actions de coo-

opération déjà mis en place entre les deux départements ministériels et les moyens de leur renforcement, notamment dans le domaine de la formation policière et de la sécurisation des frontières».

A l'issue de cette 3ème session, la commission mixte de sécurité «a conclu une série d'accords relatifs à la coopération sécuritaire en matière de formation signés par les deux parties».

En marge de cette commission mixte de sécurité algéro-malienne, M. Dahmoune a eu une entrevue avec le ministre malien de la décentralisation et de la fiscalité locale, Alhassane Ag Hamed Moussa, durant laquelle «les deux parties ont abordé le sujet de la coopération multilatérale entre les deux pays».

Il a exhorté M. Alhassane Ag Hamed Moussa «a exprimé les besoins de son département en matière de formation», tout en soulignant «la disponibilité du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à collaborer dans tous les domaines, notamment ceux relatifs à la consolidation de la fiscalité locale, l'aménagement du territoire, et à la décentralisation».

## ALGÉRIE-BELGIQUE M. Hadjar évoque à Bruxelles la possibilité de créer une conférence algéro-belge de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar et son homologue de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique), Jean-Claude Marcourt ont évoqué, vendredi à Bruxelles, la possibilité de créer une conférence algéro-belge de l'Enseignement supérieur, a indiqué une source diplomatique.

MM. Hadjar et Marcourt ont évoqué également, lors de leur entretien, la possibilité d'installer une commission ad-hoc qui se penchera sur la question des équivalences des diplômes, d'améliorer la coordination entre les universités algériennes et belges pour mieux se positionner dans la réponse aux appels à projets européens dans le cadre du Programme Erasmus +, a affirmé la même source.

La rencontre a permis également aux deux ministres de passer en revue l'état de la coopération entre l'Al-

gérie et la fédération Wallonie-Bruxelles dans le domaine de l'enseignement supérieur et d'explorer les pistes possibles pour la renforcer.

A ce titre, M. Marcourt a indiqué qu'il existe, du côté belge, «une vraie ouverture et une réelle volonté de développer la coopération avec l'Algérie», a-t-on ajouté, soulignant que le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles a fait part également de son souhait d'identifier les éléments l'ayant entravé, notamment en termes d'équivalence des diplômes, de «reconstituer un partenariat concret et d'encourager les échanges de jeunes et de chercheurs des deux pays».

Rappelant la tradition de coopération qui existe entre les universités algériennes et belges francophones, M. Hadjar s'est félicité de la relance de cette coopération à la faveur de l'adoption par la commission mixte Algé-

rie-Fédération Wallonie-Bruxelles, tenue à Alger en juillet dernier, d'une dizaine de projets bénéficiant au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

M. Hadjar a par ailleurs exposé le potentiel que présente le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie et proposé des pistes de coopération allant de l'élargissement de certains programmes en cours, la mise en place de programmes boursiers orientés vers la formation de formateurs, l'échange d'expérience sur la gouvernance universitaire à la relation université-entreprise et l'employabilité des diplômés.

Des propositions qui ont recueilli le soutien du ministre belge, a affirmé la même source qui a soutenu que le ministre Marcourt a marqué la disponibilité de la Fédération Wallonie



Bruxelles à travailler sur ces pistes, d'autant plus qu'elle s'apprête à lancer, l'année prochaine, un Fonds Maghreb dédié au financement des projets de coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Hadjar a effectué jeudi et vendredi une visite à Bruxelles où il s'est entretenu avec le commissaire européen chargé de la recherche, Carlos Moedas et signé l'accord scellant la participation de l'Algérie au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA).